

# PROGRAMME PARTENARIAL



# **SOMMAIRE**

ntroduction
Alissions et champs d'intervention
es axes du programme de travail partenarial
Comprendre les tendances économiques et accompagner les stratégies de développement
Connaître et anticiper l'évolution des besoins sociaux. 18  Observation des pratiques et modes de vie Observation des solidarités Urbanisme et santé
Développer les richesses environnementales et s'adapter aux dérèglements climatiques
Projet Dk'plus Enquête déplacements grand territoire 2015 Volet déplacement du PLUi HD SMART: Sustainable mobility and rural transport
Observation et réflexion stratégique autour d'une offre de logements attractive et diversifiée Observation des copropriétés de la reconstruction Habitat en chiffres Observation et réflexion stratégique sur les problématiques foncières Accompagnement prospectif de l'évolution de sites d'activités en secteur urbanisé
Promouvoir l'urbanisme durable et accompagner les collectivités locales
Participer à l'émergence de la nouvelle Grande Région

Favoriser le dialogue et valoriser l'atout transfrontalier	34
Planches d'analyses et d'enjeux prospectifs transfrontaliers Valorisation des partenariats transfrontaliers avec la Flandre occidentale : le GECT MAGECO: Maîtrise et gestion de l'écoulement des eaux entre Dunkerque et Nieuport (canal d CIRCEAU : Communication sur l'impact du réchauffement climatique et la gestion de l'eau PROFIT: Profitability raise of businesses trough innovations in tourism SMART: Sustainable mobility and rural transport TERCO 2.0 : Territoire de coopération	e Furnes
Contribuer au projet métropolitain  Interterritorialité à l'échelle du pôle métropolitain du littoral Côte d'Opale InterSCoT du littoral Réseau des observatoires du littoral Déclinaison de la troisième révolution industrielle à l'échelle du littoral Côte d'Opale Participation au fonctionnement du pôle métroplitain et au réseau national des pôles métrop	l
Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme : les SCoT	41
Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme : les PLU(i).  PLU intercommunal habitat et déplacements - CUD  PLU communaux  Mener des réflexions sur l'énergie et le numérique afin d'anticiper les besoins et usages de de	
Accompagner la coopération intercommunale  Diagnostic de territoire partagé - SIVOM des rives de l'Aa et de la Colme L'accompagnement de la révision du projet communautaire	47
Accompagner le développement durable du Grand Port Maritime.  Stratégie d'économie circulaire et territoriale  Suivi des actions du PA2D du Grand Port Maritime de Dunkerque Paysage industriel et portuaire: cahier des charges s'appliquant aux industriels	49
Qualifier et aménager les grandes entités géographiques et paysagères  Grand Site des Dunes de Flandre  Valorisation des canaux  Développement de l'éolien terrestre et paysage  Mise en valeur des entrées de l'agglomération dunkerquoise  Valorisation des stations balnéaires	52
Mener des démarches de projets urbains sur des secteurs d'enjeux communaux et intercommunaux  Projet Phoenix - centre d'agglomération Étude urbaine aux abords de la RD 601 (en lien avec le projet Dk'plus) Accompagnement de la restructuration du stade Tribut Aménagement du quartier Saint-Nicolas à Dunkerque - Petite-Synthe Projet urbain - Grand-Fort-Philippe Requalification du site de l'ancienne école Pasteur - Cappelle-la-Grande Restructuration du centre-ville de Téteghem Suites de l'étude urbaine "centralité Malo - Terminus / gare de Leffrinckoucke"	55

Accompagner la politique de la ville
Observation des quartiers et de la politique de la ville
Accompagnement des dispositifs du Plan national de rénovation urbaine (PNRU)
Diffuser et partager les expertises : l'écosystème de la Halle aux sucres
Synergies des savoir-faire des acteurs de la Halle aux sucres
Learning center
Implication de l'AGUR au comité "Enfants des villes"
Collaboration avec l'école Boulle
L'expertise en observation et prospective
L'expertise en systèmes d'information géographique
L'expertise en marketing territorial et image des territoires
La participation de l'AGUR aux travaux de la FNAU
Ressources
Internet
Publications et supports pédagogiques
Éducation populaire et démocratie participative
. Urbislemag.fr

Dispositifs participatifs dans les quartiers prioritaires

Les rencontres et évènements

**Contact AGUR:** Jean-François VEREECKE Tél: 03.28.58.06.30 | Email: jf.vereecke@agur-dunkerque.org

L'implication dans les dispositifs participatifs (Fabriques d'initiatives locales, conseils citoyens, ateliers participatifs...)

#### Rédaction, conception et mise en pages :

Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque

Crédits photos : AGUR sauf mentions particulières ©AGUR 2015 - mai 2015

Impression : Imprimerie Ledoux à Ardres - Achevé d'imprimer en mai 2015



\* Communes associées depuis Décembre 2010

## INTRODUCTION

Un nouveau président, une nouvelle gouvernance, un déménagement, un nouveau directeur général, un "bigbang territorial", sont à l'évidence autant d'opportunités pour renouveler et préciser le positionnement et les missions stratégiques de l'AGUR pour les années à venir.

Les valeurs incarnées par l'Agence depuis maintenant plus de 40 ans sont plus que jamais d'actualité: partenariat, dialogue entre différents niveaux de collectivités, articulation des échelles. incubation de projets, animation territoriale... dans une période de recherche d'efficacité de moyens, l'AGUR incarne à l'évidence un nouveau mode d'action territoriale qui se dessine: un positionnement interinstitutionnel, participatif, à plusieurs échelles dans l'espace et le temps et une philosophie permanente de "sur mesure territorial" gravée dans son ADN.

Partenaires privilégiés du ministère en tant qu'outils d'ingénierie partenariaux et pluridisciplinaires, les agences d'urbanisme jouent, d'une manière générale, un rôle moteur dans la promotion et la mise en œuvre des dispositions du Grenelle de l'environnement et du nouveau cadre législatif, la loi "ALUR" élargissant de manière significative leurs missions "légales", notamment par les prismes suivants:

- · Suivre les évolutions urbaines et développer l'observation territoriale.
- · Participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les SCoT et les PLUi.
- · Préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques.
- · Contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine.

· Accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.

Il est proposé dans ce contexte un programme partenarial d'activités "requalifié", pour une meilleure lisibilité des activités de l'Agence et une sélectivité des études à mener. La refonte de ce programme partenarial a également pour objectif de lever une partie des ambiguïtés historiques de l'Agence, en lui procurant davantage d'autonomie et en placant au cœur des préoccupations et des investigations les attentes exprimées par les élus et les instances statutaires.

La posture spécifique de l'AGUR au sein du système d'ingénierie territoriale lui permet en effet d'éclairer l'action publique de manière originale: en ouvrant l'éventail des problèmes et des solutions, en procurant sens à l'action et en permettant d'agir en connaissance de cause.

Sur la base de cette ambition renouvelée, quelques idées ou lignes directrices ont guidé le processus de conception du programme partenarial d'activités 2015 de l'AGUR, sans prétendre naturellement à l'exhaustivité:

- Inscrire notre action dans une logique de "projets" en dépassant en permanence la dimension "institutionnelle" pour favoriser un développement concerté et cohérent des territoires.
- Favoriser le partage d'une véritable culture urbaine (éducation populaire, Urbislemag.fr...).
- Développer l'observation et la prospective dans une logique permanente d'aide à la décision (rôle de mémoire et devoir de prospective).
- Enclencher une vision stratégique à l'échelle des "grands territoires" et notamment du pôle métropolitain de la Côte d'Opale (animation de l'inter-SCoT et du processus d'observation métropolitaine...).

- Conforter notre rôle et la lisibilité de notre action dans le domaine de la coopération transfrontalière et européenne (GECT, INTERREG...).
- Positionner clairement l'Agence sur la problématique de l'interterritorialité (Appui à la montée en puissance des intercommunalités, stratégies d'alliance...).
- Promouvoir et piloter la mise en réseau des agences d'urbanisme de la région et pourquoi pas à l'échelle interrégionale (ingénierie des nouveaux schémas régionaux et appui au dialogue avec les intercommunalités, observation régionale, systèmes urbains régionaux...).
- Relancer de manière active les synergies avec le conseil régional (mission aménagement régional, nouvelle convention relative à la promotion des démarches d'urbanisme durable "2015/2017"...).
- Ouvrir l'Agence à l'international sur la base de l'élargissement de nos nouvelles missions légales (diffusion du modèle "Agence" à l'international...).
- Proposer de nouvelles stratégies en matière de rayonnement territorial.
- Élargir de manière volontariste le tour de table de l'Agence (nouvelles intercommunalités, l'Eau du Dunkerquois, ERDF, bailleurs sociaux...).
- Incarner au quotidien une véritable vision prospective en se dégageant de la simple "commande" des partenaires (ateliers de créativité et de l'innovation, économie territoriale...).
- Investir la question des modes de vie et redonner du sens à la fabrication de la ville (recherche systématique de l'innovation et de la qualité urbaine...).
- Saisir les futures opportunités offertes aux agences en matière de politique de la ville (préparation-suivi-évaluation des contrats de ville et des projets de renouvellement urbain...).

- Assoir le positionnement national de l'écosystème de la Halle aux sucres.
- Enclencher une ambitieuse réflexion sur la question des stratégies touristiques et patrimoniales, et plus globalement le champ de l'économie résidentielle.
- Consolider naturellement le rôle de l'AGUR dans ses fonctions "historiques" à l'image de la planification stratégique (PLU, PLUi, SCoT, Inter-SCoT...).
- Investir dans les problématiques et partenariats prospectifs (sujets émergents comme la transition énergétique et climatique, les risques, le numérique ou encore la santé...).
- Renforcer les coopérations avec l'université (accueil de thésards en résidence...).
- Déployer une véritable complémentarité avec les ingénieries existantes.
- Proposer de nouveaux supports de communication plus dynamiques...



Bernard Weisbecker, Président de l'AGUR

## MISSIONS ET CHAMPS D'INTERVENTION

L'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque est un lieu de rencontres et d'échanges, d'analyses et de projets au service des territoires et de leurs habitants. Elle intervient sur un espace large associant des réalités urbaines, rurales, transfrontalières, portuaires et maritimes. C'est une agence d'étude, de conseil et d'animation qui répond aux besoins de partenaires réunis autour d'un programme de travail commun.

Ce feuillet présente une synthèse des missions de l'AGUR et a constitué un document préalable au programme de travail 2015 qui a été élaboré avec les partenaires de l'Agence.

## UNE ORGANISATION EN OUATRE PÔLES



L'AGUR intervient dans des missions extrêmement diverses. Elle élabore des études et analyses, rédige des plans d'urbanisme, observe, assiste la maîtrise d'ouvrage, énonce des préconisations urbaines, architecturales ou paysagères. Pour cela, elle est organisée en quatre pôles travaillant de façon transversale. Elle constitue ainsi des "équipes projet" associant les savoir-faire complémentaires pour répondre au mieux aux besoins de ses partenaires.

## L'OBSERVATION ET LA PROSPECTIVE

"Comprendre les enjeux et partager une vision commune nour le territoire et ses habitants"

L'observation et la prospective ont pour objet d'aider à comprendre les grandes évolutions des territoires et leurs conséquences possibles. Construire et partager cette connaissance à différentes échelles, du quartier aux espaces transfrontaliers, permet de sensibiliser aux enjeux locaux et éclairer les élus dans leurs décisions. L'observatoire de l'AGUR assure également des missions d'évaluation, notamment dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Concrètement, l'AGUR produit des analyses, des enquêtes, des cartographies. Elle anime des débats sur les futurs possibles du territoire. Le but est ici de construire, avec ses partenaires, une vision partagée sur la démographie, la société, l'économie, l'habitat, l'environnement... bref, sur la plupart des sujets à intégrer dans le développement local.

## LA PLANIFICATION STRATÉGIOUE

"Planifier, c'est à la fois réaliser des documents réglementaires et se projeter dans l'avenir"

Les interventions en matière de planification stratégique visent essentiellement l'élaboration des documents d'urbanisme réglementaire : Schéma de cohérence territoriale, Plan local d'urbanisme, carte communale. Dans ces démarches, l'Agence assiste les communes, intercommunalités et EPCI compétents, elle les accompagne pour définir la manière dont le territoire va évoluer. Les analyses socio-démographiques et spatiales qu'elle produit permettent de construire une vision, de se projeter dans un avenir et ainsi d'appréhender un développement du territoire à un horizon plus lointain. Les spécificités naturelles du territoire sont prises en compte afin d'apporter des réponses durables à son développement.

En phase pré-opérationnelle, l'AGUR intervient en apportant une expertise sur les projets d'aménagement ou en conduisant des démarches d'Approche environnementale de l'urbanisme (AEU).

#### NOUVEAU!

## L'AGUR SE DOTE D'UN OUTIL D'ÉDUCATION POPULAIRE 2.0

Comment vulgariser et rendre accessibles au grand public les enjeux de développement des villes de demain? Comment générer une culture commune entre les membres de l'AGUR? Comment innover en matière d'éducation populaire en 2015? Comment permettre à l'AGUR de se distinguer dans la galaxie FNAU et sur la scène nationale? C'est en réponse à toutes ces questions qu'un projet de magazine numérique piloté par l'Agence se concrétisera en 2015.

S'il reprend quelques-unes des "recettes" déjà expérimentées dans le cadre du magazine papier Urbis (2001 à 2008), ce nouveau projet d'éducation populaire 2.0 s'inscrit aussi dans un contexte de révolution de l'information (montée en puissance des réseaux sociaux, multiplication des contenus d'information gratuits...). Tout en s'appuyant largement sur la diversité des savoirs et des missions des salariés de l'AGUR, il se situe

## **LES PROJETS URBAINS**

## "Proposer une approche sensible aux différentes échelles de vie"

Les démarches de projet urbain sont menées à toutes les échelles, de la plus large à la plus fine : grand territoire, intercommunalité, ville, quartier, village, îlot, espace public...

Conduites en partenariat étroit avec les acteurs du territoire ou de la ville, elles font appel, dès que possible, à l'expertise des habitants et usagers. L'enjeu est de construire un diagnostic partagé et d'illustrer des "possibles".

Au cœur des préoccupations : les usages et les pratiques, la solidarité et la citoyenneté, la qualité urbaine et paysagère, les valeurs écologiques...

L'Agence est alors force de propositions en matière de projet développant un savoir-faire d'urbanisme dessiné. dans une optique de collaboration élargie avec les autres habitants de la Halle aux sucres (learning center, INSET...), les agences du réseau FNAU, des experts et chercheurs faisant autorité dans leur domaine ou encore des auteurs de blogs et de sites internet spécialisés.

Parce qu'il fait appel à tous les talents de l'AGUR, notre nouvel outil d'éducation populaire 2.0 fonctionnera sur un mode projet, totalement transversal.

#### LE RAYONNEMENT

"Renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire, nourrir et animer les débats"

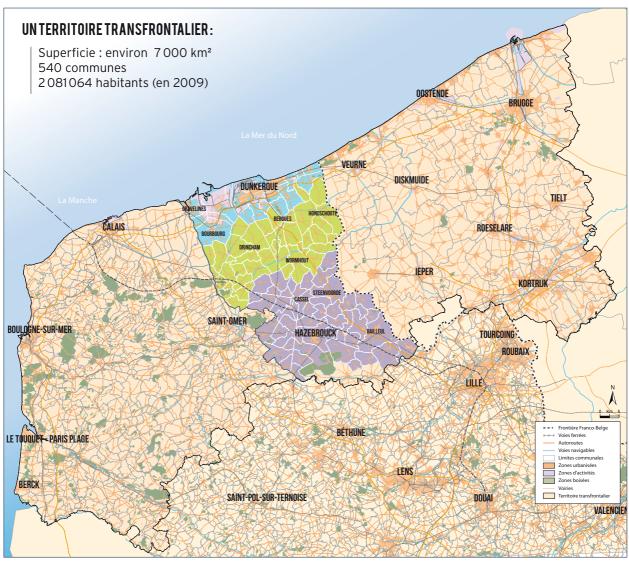
Le pôle rayonnement développe ses missions autour de deux orientations stratégiques.

Renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire : l'AGUR, en étroite relation avec les partenaires locaux, intervient dans le montage et la mise en œuvre de projets fondés sur la valorisation et l'attractivité. Elle met ainsi ses compétences au service des structures qui œuvrent à la création d'outils de marketing territorial. Elle participe également à l'élaboration du projet de learning center de la ville durable qui sera inauguré en 2015 à la Halle aux sucres.

Nourrir et animer les débats : dans le cadre de ses différents métiers, l'Agence est amenée à intervenir dans de nombreuses instances, en France comme à l'étranger, pour partager ses expériences et savoir-faire. Elle accueille aussi régulièrement des délégations extérieures et participe à divers projets de coopération, avec une implication particulière sur le développement transfrontalier franco-belge, spécificité du territoire.

L'Agence organise par ailleurs des rencontres, participe à des événements, et conçoit différentes actions qui constituent autant de médias pour "partager les savoirs". Ces nombreux outils permettent de valoriser les productions, informer et sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux en matière de développement du territoire.

## LES TERRITOIRES DU PARTENARIAT



Source: AGUR d'après un extrait BDcarto®©IGN2014 - WVI - Province de Flandre occidentale

Population au 31.12.2014	
Communauté urbaine de Dunkerque	199 682
Communauté de communes des Hauts de Flandre	53 695
Communauté de communes de Flandre intérieure	101 109
Total	354486

## LES AXES DU PROGRAMME PARTENARIAL



Le programme de travail 2015 précise les projets et les thématiques dans lesquels est engagée l'AGUR. Ce programme de transition est organisé par domaines d'intervention. On y retrouve les grands champs d'action de l'AGUR: l'habitat, l'aménagement, la mobilité, les problématiques socioéconomiques... ainsi que différentes échelles d'intervention allant des secteurs de projets aux actions transfrontalières, en passant par le schéma de cohérence territoriale.

Pour chaque projet, on peut identifier les référents ainsi que les équipes selon la clé de lecture suivante:

- Référent projet: a en charge la conduite du projet; il est le principal interlocuteur des partenaires pour le projet considéré. Il anime une équipe projet et/ou peut s'adjoindre ponctuellement les compétences d'autres collègues.
- Équipe projet: le plus souvent pluridisciplinaire, elle a en charge la réalisation du projet, sous la responsabilité du référent projet et/ou du référent thématique. Elle peut néanmoins être amenée à solliciter ponctuellement les compétences d'autres collègues.

Assistante

L'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) est une association loi 1901. Elle intervient dans l'aménagement du territoire de la région Flandre-Dunkerque et ses grands projets. Elle est une agence d'études, de conseil, d'animation dont les expertises servent à la prise de décision.

Bernard WEISBECKER, Président de l'AGUR



#### MEMBRES CONSTITUTIFS DE L'ASSOCIATION

#### Membres de droit

- L'État
- · La Communauté urbaine de Dunkerque
- La Région Nord Pas-de-Calais
- · Le Département du Nord
- La Chambre de commerce et d'industrie Côte d'Opale
- La Chambre d'agriculture de la région du Nord-Pas-de-Calais
- Le Grand port maritime de Dunkerque
- · L'Université du littoral Côte d'Opale

#### Membres actifs

- •Les communes de Dunkerque\* Fort-Mardyck\* Saint-Pol-sur-Mer\*, Bergues, Cappellebrouck, Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Branche, Grand-Fort-Philippe, Grande-Synthe, Gravelines, Leffrinckoucke, Watten et Wormhout
- \* Communes associées depuis décembre 2010
- La Communauté de communes des Hauts de Flandre
- · La Communauté de communes de Flandre intérieure
- Le Pôle métropolitain de la Côte d'Opale
- Le Syndicat mixte pour le SCoT de la région Flandre-Dunkerque
- L'Établissement public foncier de la région Nord Pas-de-Calais
- Le Syndicat intercommunal des Dunes de Flandre
- L'Institution interdépartementale des wateringues (IIW)
- · Le Pays des Moulins de Flandre
- Le Syndicat mixte du Pays Cœur de Flandre
- Le Syndicat intercommunal à vocation multiple des rives de l'Aa et de la Colme
- L'Eau du Dunkerquois
- Suez environnement Lyonnaise des eaux
- ERDF Électricité réseau distribution France
- · GRDF Gaz réseau distribution France
- Maison flamande
- CILGERE

# Directeur général

## **OBSERVATION - PROSPECTIVE**

## PLANIFICATION STRATÉGIQUE



Jean-François VEREECKE Docteur en économie Directeur général adjoint

Planifier Communiquer

Isabelle RICHARD

**PROJET URBAIN** 



Nathalie DOMINIQUE Architecte - urbaniste

**RAYONNEMENT** 

Pascale MONTÉFIORE





SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



Patricia SESKO PACARY Christelle ROUCOL



Sandrine BABONNEAU Environnementaliste - urbaniste



**ÉQUIPES PROJETS** 

Francine BARDY Géographe - urbaniste



Vincent CHARRUAU



Xavier CHELKOWSK Écologue - urbaniste



Sabine HAGNERÉ





Pierre-Mathieu DEGRUEL Christelle DEHEEGHER Vanessa DELEVOYE
Architecte - urbaniste Assistante d'études Journaliste









Alain CANEPARO













RESSOURCES

Mathias DUFOUR



Samia BOUKERKOUR



Victorine DEBACQ





Céline LEJEUNE MANAVIT Valérie MATHIAS HUSSON Sociologue - urbaniste Géographe - urbaniste







Responsable infographie





Séverine POTVIN

Statisticienne - urbaniste

Cécile TRAVERS





## COMPRENDRE LES TENDANCES ÉCONOMIQUES ET ACCOMPAGNER LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

Territoire en mutation, la Flandre française pourrait connaître dans les années à venir, de fortes évolutions de trajectoire économique. Les grands investissements industriels et portuaires, la féminisation de l'activité, l'émergence de projets commerciaux, les projets d'aménagement... sont autant de facteurs poussant l'AGUR à engager de nouvelles démarches d'études et de prospective sur les mutations économiques. En 2015, celles-ci prennent une dimension particulière car elles s'inscrivent dans la suite des États généraux de l'emploi local (EGEL), une démarche inédite apportant des pistes pour l'avenir, mais posant également de nombreuses problématiques d'étude pour l'Agence.

## **OBSERVATION ET PROSPECTIVE DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES**



Référent projet : Jean-François VEREECKE

Équipe projet: Christelle DEHEEGHER, Kristina MARTINSH, Cécile TRAVERS, infographie

| Assistante: Sabine HAGNERÉ

Les États généraux de l'emploi, engagés depuis le dernier trimestre 2014, permettent progressivement de préciser et de prioriser différents objets d'études économiques à inscrire dans sa mission permanente d'observation et de prospective des mutations économiques.

D'ores et déjà, le sujet des liens d'interdépendance économique avec les autres territoires et, notamment, à l'échelle internationale sera étudié en priorité. Pour cela, l'Agence prendra appui sur de nombreuses études et données, notamment la toile industrielle (cf. encadré), et analysera plusieurs grands comptes.

L'observation économique sur l'immobilier d'entreprise sera poursuivie et approfondie. En matière d'expertise en veille et en intelligence économique, l'AGUR participera aux travaux du PLDE et du SRDE.



## L'AGUR, investie dans la stratégie régionale d'intelligence économique

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'intelligence économique, la Direction des études de la CCI de Région Nord de France est en charge d'animer la fiche action nº1 sur la mutualisation des projets d'études. Cette fiche action a pour objectif de partager, entre les différents acteurs régionaux, les projets d'études, de favoriser les synergies et les complémentarités et de rechercher un gain partagé par tous les partenaires. L'AGUR participera activement aux travaux du groupe de travail.

Par ailleurs, la CCIR, le Conseil régional Nord-Pasde-Calais et l'État ont lancé un projet d'observatoire régional de l'économie et des territoires. Dans le cadre de sa mission d'observation des mutations économiques, l'AGUR sera partenaire de cette démarche.

Au même titre que le Grand Port Maritime de Dunkerque et l'Union maritime et commerciale, elle sera également partenaire de l'étude sur la valeur ajoutée du Port de Dunkerque publiée par la CCIR.

D'autres études et analyses seront valorisées à travers nos supports de communication, notamment les Cahiers de l'AGUR. Elles feront également l'objet de présentations publiques.



▲Les études économiques s'inscriront dans la suite des EGEL

#### **UNE NOUVELLE TOILE INDUSTRIELLE POUR 2015**



Cette année, la toile industrielle sera mise à jour selon sa nouvelle configuration (outil numérique) et fera l'objet d'une nouvelle édition papier simplifiée. L'AGUR s'appuiera sur ses relations partenariales, notamment avec le Grand Port Maritime de Dunkerque, la Chambre de commerce de région et l'Agence d'urbanisme du Havre.

## L'ÉCONOGRAPHE DU DUNKERQUOIS



Référent projet : Séverine POTVIN

Équipe projet: Jean-François VEREECKE, Kristina MARTINSH, Cécile TRAVERS, Laure PACCOU,

SIG, infographie

| Assistante: Sabine HAGNERÉ

L'AGUR produira en partenariat étroit avec la communauté urbaine un nouveau numéro de "l'éconographe", recueil d'indicateurs et support d'analyses destiné aux acteurs économiques et politiques souhaitant mieux comprendre la région Flandre-Dunkerque.

Tout en synthétisant les informations clés, ce document dresse un tableau économique assez complet et situe la région dunkerquoise au



travers de nombreuses facettes de son territoire: une position stratégique au cœur d'un espace européen densément peuplé, des atouts touristiques, sportifs et culturels variés, un grand port maritime... Il décrit la situation générale et sectorielle de l'emploi. Il liste les principaux employeurs, les filières d'excellence, les atouts des principales zones d'activités, les pôles commerciaux, fait un état des investissements et des projets...

## OBSERVATION DE L'EMPLOI ET ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EMPLOI LOCAL



Référent projet : Cécile TRAVERS

Équipe projet: Christelle DEHEEGHER, Kristina MARTINSH, Jean-François VEREECKE, SIG, infographie

| Assistante: Sabine HAGNERÉ

Le lancement des États généraux de l'emploi local a fortement mobilisé l'équipe de l'observatoire en fin d'année 2014. Cette démarche se poursuit en 2015 avec, dans un premier temps, la publication, d'un mémento de l'emploi local, reprenant les diagnostics réalisés dans ce cadre et, en perspective, la pérennisation d'une cellule de veille économique au service de l'emploi sur l'ensemble du territoire.



## Veille économique et marché du travail

L'AGUR poursuivra sa mission de diagnostic partenarial du marché de l'emploi, sur la base des données fournies par les partenaires d'Entreprendreensemble et de la Maison de l'emploi, ainsi que des travaux réalisés aux échelles locale et régionale. Compte tenu de la situation de crise économique, l'AGUR poursuivra la veille des évolutions du système de production local et de ses répercussions sur le marché du travail.

Cette veille portera sur plusieurs axes:

- · Veille des entreprises du Dunkerquois;
- Analyse du contexte économique global et mise en perspective des observations locales;
- Impacts de la crise sur les évolutions structurelles de l'emploi dunkerquois;

Enfin, l'AGUR participera à la présentation des conclusions des analyses aux instances de ses partenaires.









## CONNAÎTRE ET ANTICIPER L'ÉVOLUTION DES BESOINS SOCIAUX

L'AGUR a toujours eu à cœur de placer l'homme au centre des questions d'urbanisme et de développement du territoire. Dans ses travaux, elle met ainsi particulièrement l'accent sur les besoins sociaux et l'évolution des modes de vie. L'approche sociologique des questions urbaines se retrouve d'ailleurs dans différents champs (observation sociale, politique de la ville, études urbaines et sociales, études transfrontalières...). Au fil des années, l'AGUR a développé une expertise dans ces domaines qui lui permet aujourd'hui de pérenniser plusieurs de ces réflexions stratégiques et de s'engager dans une approche innovante des guestions de santé.

## **OBSERVATION DES PRATIQUES ET MODES DE VIE**



Référent projet : **Céline LEJEUNE** 

Équipe projet : Cécile TRAVERS, infographie

Assistante: Sabine HAGNERÉ

L'objectif général de cet observatoire est de connaître et anticiper les pratiques des populations du Dunkerquois, selon leurs caractéristiques (âge, genre, origine, milieu social...), dans des domaines aussi divers que la famille, l'habitat, la consommation, les loisirs, le travail, la santé, les déplacements...

Différentes méthodes sont mobilisées: traitements statistiques, entretiens auprès d'"experts" ou d'habitants, enquêtes... La méthode la plus adéquate est choisie en fonction du sujet étudié, de la problématique identifiée, des moyens mobilisés, des délais et des données disponibles.



#### Alimenter les projets

Cet observatoire se veut transversal. Il veut pouvoir apporter des réponses aux interrogations qui se posent sur le territoire, alimenter les projets.



Dans le prolongement des travaux réalisés en 2014 (Manuel 3), il s'agira en 2015 de poursuivre les investigations sur les seniors en s'intéressant notamment au vieillissement et à la dépendance ainsi qu'à la silver économie. Ces travaux seront valorisés dans les cahiers de l'AGUR ainsi que dans le cadre d'un document d'étude synthétisé sous forme de poster.

## **OBSERVATION DES SOLIDARITÉS**



Référent projet: Céline LEJEUNE

Équipe projet: Francine BARDY, Cécile TRAVERS, infographie

Assistante: Sabine HAGNERÉ

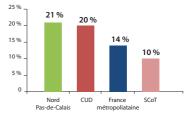
L'observation des solidarités est une démarche d'observation participative réunissant les principaux acteurs sociaux du Dunkerquois (CAF, CCAS, Conseil général, CAO Flandres, Carrefour des solidarités). Son objectif principal est d'élaborer un diagnostic partagé des réalités sociales du territoire. C'est également de favoriser l'échange d'informations et la cohérence stratégique et fonctionnelle entre les institutions intervenant sur le champ social dans le Dunkerquois.

En 2015, il s'agira d'accompagner les CCAS du centre de l'agglomération dans la réalisation de leur Analyse des besoins sociaux (ABS), notamment de réaliser de façon partenariale un socle commun de repères statistiques.

De façon plus qualitative, l'AGUR devrait être mobilisée en partenariat avec le Carrefour des solidarités, dans le cadre des nouvelles Assises de la solidarité organisées au printemps. La mission précise de l'AGUR doit encore être définie.

#### Forte proportion de ménages précaires dans l'agglomération

Part des ménages à bas revenus (allocataires CAF) en 2012





En 2012 dans la CUD, la part des allocataires CAF dont les revenus sont en dessous du seuil de pauvreté défini par l'INSEE, s'élève à 20 %, contre 14 % en moyenne nationale.

Source: CAF Nord-Pas-de-Calais, direction Dunkerque 2012 - INSEE RP 2010

## **URBANISME ET SANTÉ**



Référent projet: Sandrine BABONNEAU Équipe projet à constituer Assistante: Paule KHALFET

Si la démonstration des liens entre accès aux soins et aménagement du territoire n'est plus à faire, les liens entre mode d'urbanisation et santé des populations restent encore flous. Ainsi, les conséquences des décisions prises en matière d'aménagement du territoire sur la santé des populations sont souvent ignorées dans la pratique de l'urbanisme.

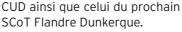
Pour autant le développement d'outils comme les évaluations d'impact sur la santé et l'évolution législative de l'évaluation environnementale des projets d'aménagement, plans et programmes qui intègrent un volet santé, tendent à améliorer sa prise en compte.



L'AGUR souhaite sensibiliser les acteurs locaux à une approche de la santé complémentaire de l'approche médicalisée, où l'aménagement de l'espace, la planification urbaine, participent à la honne santé des habitants.

Ces réflexions s'appuieront sur une connaissance précise de la situation et de l'offre sanitaire locale.

Ainsi, l'AGUR travaillera à la mise à iour du diagnostic santé réalisé en 2003 pour le SCoT Flandre Dunkerque. Ce nouveau diagnostic viendra alimenter le diaanostic du PLU intercommunal de la



Parallèlement, dans le cadre de la révision du PLU intercommunal de la CUD, l'Agence proposera une approche transversale des thématiques abordées par le PLU sous le prisme de la santé, afin de tendre vers un urbanisme favorable à la santé.

Sur le territoire de la CCHF où les guestions de démographie médicale sont très prégnantes, l'AGUR mènera une réflexion spécifique sur l'accès aux soins et les outils pouvant être mis en œuvre à l'échelle intercommunale pour répondre aux besoins des populations.





## DÉVELOPPER LES RICHESSES ENVIRONNEMENTALES ET S'ADAPTER AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

Territoire d'eau, la région Flandre-Dunkerque a été gagnée sur la mer au fil des siècles. Elle possède une biodiversité remarquable mais elle est soumise à de fortes contraintes environnementales notamment liées aux dérèglements climatiques et à la perspective de la montée du niveau de la mer. Depuis sa création, l'Agence participe aux projets et démarches stratégiques relatifs aux champs environnementaux (eau, climat, biodiversité, risques...).

En 2015, l'enjeu sera de contribuer aux différentes études de caractérisation de l'aléa inondation, mais également d'étudier les conséquences du changement climatique pour adapter le territoire aux évolutions à venir.

## SUBMERSION MARINE ET INONDATIONS CONTINENTALES



Référent projet : Xavier CHELKOWSKI
| Assistante : Paule KHALFET

L'Agence poursuivra son implication dans la définition et la prise en compte des risques littoraux. Elle assurera le suivi des travaux menés par l'État et en particulier:

- l'évolution du trait de côte et les risques de submersion marine, avec l'élaboration des plans de préventions des risques littoraux et la mise en œuvre de la directive inondation.
- la caractérisation de l'aléa inondation par les eaux continentales dans le secteur des wateringues,
- la vulnérabilité des secteurs de "pieds de coteaux".



#### **Identifier les meilleures stratégies**

Au titre de la FNAU, l'AGUR suivra les travaux du Conseil national d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs (COPRNM), et notamment ceux de la Commission mixte inondation (CMi). Dans ce cadre, l'Agence pourra faire remonter au niveau national les problématiques locales et identifier les meilleures stratégies visant à intégrer les risques d'inondations dans les stratégies de planification territoriale.



#### LE SCOT DE LA RÉGION FLANDRE-DUNKERQUE : UN LABORATOIRE D'EXPÉRIMENTATION

Le SCoT est lauréat de l'appel à projet "amélioration de la prise en compte des risques littoraux dans les SCoT" lancé par le Ministère du développement durable. Il bénéficiera d'une aide méthodologique, grâce à l'appui d'une équipe pluridisciplinaire d'experts.

## OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ



Référent thématique: Xavier CHELKOWSKI

Éguipe projet: Vincent CHARRUAU, Sébastien LEBEL

| Assistante: Paule KHALFET

La nécessité d'un observatoire de la biodiversité ne se démontre plus, au regard de l'importance de cette thématique dans les sujets de l'aménagement du territoire et notamment des documents de planification et les grands projets d'aménagement. Une étude de faisabilité d'un observatoire de la biodiversité Flandre-Dunkerque, menée en 2014, avait montré tout l'intérêt de disposer d'un tel outil sur le territoire, notamment pour l'évaluation et le suivi des documents de planification et des grands projets d'aménagement.

En 2015, il s'agira de poursuivre la mise en réseau des acteurs de la biodiversité sur le territoire et de mettre en œuvre l'observatoire de la biodiversité Flandre-Dunkerque.



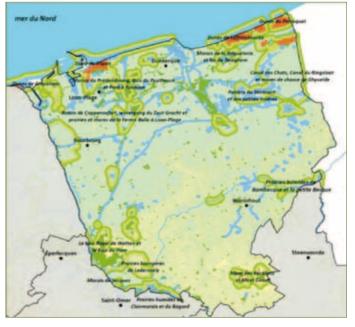
### Un outil pour décliner localement la stratégie régionale

L'observatoire de la biodiversité devra devenir l'outil de suivi des déclinaisons locales du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE-TVB). Dans ce cadre, l'Agence accompagnera la Communauté urbaine de Dunkerque dans ses réflexions sur l'intégration de la biodiversité dans le PLUi habitat et déplacement en cours d'élaboration, et dans la définition et la mise en œuvre de sa stratégie biodiversité. Elle accompagnera aussi les communes du SCoT sur cette dimension.

L'Agence pourra également assister le Grand Port Maritime de Dunkerque dans l'analyse de la compatibilité entre éolien et biodiversité dans les corridors écologiques. Ces réflexions intégreront également la dimension paysagère des territoires.

L'Agence poursuivra aussi son engagement auprès de la ville de Dunkerque dans la stratégie "biodiversité" ainsi que dans le suivi des projets de zones Natura 2000 en mer "les bancs de Flandre" et "dunes de la plaine maritime flamande".

#### Les espaces naturels remarquables du Dunkerquois



urce: ORB Nord-Pas-de-Calais, d'après DREAL 2013, CREN 2001, ARCH 2009, Forêt® v2 2009 et AEAP 2009)

#### UN TEST GRANDEUR NATURE POUR LE FUTUR OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ



L'observatoire sera testé sur deux secteurs : la ville de Dunkerque et la commune de Socx. L'objectif sera d'étudier les différents services rendus par les écosystèmes sur le territoire, et aboutir à la définition de critères / indicateurs pertinents d'évaluation et de suivi de ces services écosystémiques. Le but sera également de montrer les apports de l'observatoire, notamment pour l'élaboration des documents d'urbanisme (SCoT, PLU...).

## GESTION DES RESSOURCES EN EAU DU TERRITOIRE - ZONES HUMIDES



Référent projet : Xavier CHELKOWSKI | Assistante : Paule KHALFET

Créé par la loi sur l'eau de 1992, les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux SAGE sont l'instrument de la planification de la gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant. Ils fixent les objectifs d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau superficielle et souterraine et des écosystèmes aquatiques, ainsi que des objectifs de préservation des zones humides.

Le territoire du SCoT est couvert par deux SAGE, celui du Delta de l'Aa et celui de l'Yser. Ces deux

documents sont actuellement en révision. L'Agence sera impliquée dans le suivi de ces procédures.

Pour le SAGE de l'Yser, en cours de finalisation, l'Agence contribuera aux différentes commissions locales de l'eau jusqu'à l'approbation du document.

Pour le SAGE du Delta de l'Aa dont la révision a été prescrite en fin d'année 2014, l'Agence sera impliquée dans plusieurs ateliers: zones humides et biodiversité, inondations, communication et culture du polder.

#### SOCX — UNE DÉMARCHE TEST D'URBANISME RÉGLEMENTAIRE



La commune de Socx étant située en pied de coteau, la révision du PLU a été l'occasion de lancer une démarche test de prise en compte des problématiques hydrauliques : inondation en pied de coteau et préservation des zones humides, comme éléments de la régulation des eaux pluviales, notamment. Cette démarche associe tous les partenaires impliqués sur ces sujets, et en particulier la Chambre d'agriculture du Nord, le SAGE...

#### PAPI D'INTENTION DELTA DE L'AA - HEM

Référent projet : Xavier CHELKOWSKI

| Équipe projet à définir | Assistante: Paule KHALFET

L'Agence participera aux travaux du PAPI (Programme d'actions de prévention des inondations) d'intention. Elle est identifiée comme pilote de la fiche action liée à la définition de la stratégie de prise en compte du risque inondation

dans l'urbanisme et de la mise en application de la résilience du territoire. Elle sera également active sur la thématique de la "culture du polder".

L'AGUR participera aux instances de gouvernance du PAPI.

#### RISOUE INDUSTRIEL

Référent projet : Xavier CHELKOWSKI

L'AGUR poursuivra son implication dans le domaine de l'environnement industriel. Ainsi, elle continuera à suivre les travaux menés par le SPPPI (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles). Elle participera à l'élaboration des Plans de prévention des risques technologiques (PPRT), en particulier par sa présence dans le Comité local d'information et de concertation (CLIC).



## FAVORISER UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE

En 2015, l'AGUR mobilisera son expertise pour accompagner la Communauté urbaine de Dunkerque dans son grand chantier de réorganisation des transports urbains. Depuis quelques années, plusieurs villes moyennes ont joué la carte du bus et notamment du bus à haut niveau de service pour relancer le transport collectif, sur des territoires où la voiture reste compétitive. L'Agence alimentera le projet Dk'plus par des réflexions prospectives et des exemples innovants tirés d'expériences françaises ou étrangères. Elle participera également au dispositif de concertation.

2015 sera également l'année de lancement de l'enquête déplacements. Celle-ci constitue une source de données essentielle à la compréhension de la mobilité et, plus généralement, de la structuration des déplacements en Flandre maritime. Aussi, l'Agence a-t-elle pris l'engagement d'analyser de façon approfondie ses résultats pour en tirer un maximum d'enseignements et alimenter les diagnostics des PLUi et SCoT, en cours de révision.

## PROJET DK'PLUS



Référent projet: **Julie DUMAS**| Assistante: Paule KHALFET

Le projet Dk'plus est une des grandes priorités stratégiques de la Communauté urbaine de Dunkerque. Ce projet de restructuration du réseau de transport collectif nécessitera un accompagnement de l'AGUR tout au long de son élaboration. Ainsi l'AGUR apportera-t-elle au groupe de travail son expertise, sa vision prospective ainsi que des éléments de benchmarking au service de l'optimisation du projet (service aux usagers, aménagements...).

En 2015, l'action de l'Agence portera également sur le volet concertation. Intégrée dans une équipe projet aux côtés de techniciens de la CUD et de la ville de Dunkerque, l'Agence aidera à la définition



du dispositif de concertation et participera à son animation auprès de communautés spécifiques: commerçants, riverains des aménagements, grands employeurs, établissements scolaires...

## **ENQUÊTE DÉPLACEMENTS GRAND TERRITOIRE 2015**



Référent projet: **Julie DUMAS**| Équipe projet: observatoire, SIG
| Assistante: Paule KHALFET

En 2015, l'Agence poursuivra son implication dans le déroulement de cette nouvelle enquête déplacements. Au cours de cette année, l'Agence sera mobilisée sur le suivi de l'enquête à proprement parler et sur l'exploitation des données récoltées. Véritable outil d'aide à la décision, cette exploitation fera l'objet de plusieurs valorisations.

# **Les données de l'enquête ménages** sont attendues dans le cadre de divers documents de planification:

- pour le diagnostic du SCoT en cours de révision
- pour le diagnostic du PLUi de la CUD également en cours de révision

Des exploitations spécifiques à la partie rurale de notre territoire seront également réalisées dans le cadre du projet Interreg SMART

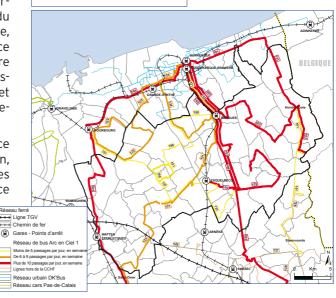
## **VOLET DÉPLACEMENT DU PLUI HD**

| Référent projet: **Julie DUMAS** | Équipe projet à définir | Assistante: Paule KHALFET

La Communauté urbaine de Dunkerque a entamé la révision de son Plan local d'urbanisme intercommunal. Elle a choisi d'y intégrer la révision du Plan de déplacement urbain (PDU). Dans ce cadre, elle confie à l'Agence le copilotage technique de ce volet mobilité. L'Agence assure la maîtrise d'œuvre sur le diagnostic à partir des éléments en sa possession, de ceux mobilisés dans le cadre du projet Dk'plus et de l'exploitation de l'enquête déplacements grand territoire.

Par ailleurs, l'Agence assurera un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de la production, l'organisation et l'animation des réunions avec les bureaux d'études ainsi que la mise en cohérence de leurs travaux.

#### Les transports en commun



## SMART: SUSTAINABLE MOBILITY AND RURAL TRANSPORT

| Référent projet: **Julie DUMAS** | Équipe projet à définir | Assistante: Paule KHALFET

Projet programme INTERREG V NWE (Transnational) en cours de définition. Voir détails au chapitre " Favoriser le dialogue et valoriser l'atout transfrontalier ".



## AMÉLIORER L'HABITAT POUR TOUS. TOUT EN MAÎTRISANT LES RESSOURCES FONCIÈRES

Depuis plusieurs années, l'AGUR associe les réflexions sur l'habitat à celles de l'évolution des modes de vie et des besoins sociaux. Le présent programme confirme ce parti pris et vise à donner toujours plus de sens à la fabrication de la ville. Par ailleurs, les objectifs de maîtrise de la consommation foncière des terres naturelles et agricoles, affirmés depuis le Grenelle de l'environnement, nécessitent de repenser le processus de développement des communes et ceci, quelle que soit leur taille.

## **OBSERVATION ET RÉFLEXION STRATÉGIQUE** AUTOUR D'UNE OFFRE DE LOGEMENTS ATTRACTIVE ET DIVERSIFIÉE





Référents projet: Cécile TRAVERS et Francine BARDY Équipe projet: Céline LEJEUNE, SIG, infographie

Assistante: Sabine HAGNERÉ

En lien avec les résultats de l'évaluation du SCoT et l'évolution sociale et démographique du territoire, l'Agence poursuivra son travail d'élaboration de préconisations en matière d'habitat (typologie, densité, formes urbaines...), dans une logique de recherche d'économie du foncier et de satisfaction des besoins sociaux.

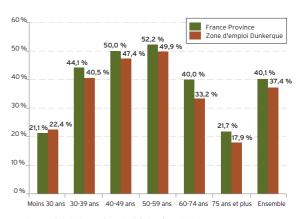
Les missions d'observation et d'analyse prospective de l'habitat et des pratiques et modes de vie seront poursuivies.

#### Plusieurs études au programme de 2015

L'Agence réalisera une étude sur la solvabilité des ménages du Dunkerquois au regard de l'évolution des prix de l'immobilier (location, achat, construction...). Elle publiera également une étude approfondie de l'état de la vacance dans le parc immobilier de la Communauté urbaine de Dunkerque.

#### Solvabilité contrastée selon l'âge

Indice de solvabilité selon l'âge de la personne de référence du ménage



Source: INSEE - DGI Revenus fiscaux localisés des ménages 2009, selon un taux d'emprunt fixe de 3,0 %, hors assurances et frais de dossier

#### **Impact des politiques de l'habitat**



Ces réflexions se nourriront d'analyses urbaines et socio-démographiques et alimenteront les démarches de révision du SCoT.

Elles apporteront des éléments de mesure de l'impact des politiques de l'habitat et accompagneront des démarches de programmation de logements des partenaires de l'Agence:

- Suivi du PLH "2013-2018" de la CUD;
- Révision du PLUi habitat & déplacements de la CUD dans son volet intégration du PLH;

- Révision du Schéma de cohérence territoriale de la région Flandre-Dunkerque;
- Suivi de la charte "Habitat" du Pays des Moulins de Flandre et appuis dans l'élaboration des documents d'urbanisme communaux de la CCHF:

Les résultats des études feront l'objet de restitutions dans "les Cahiers de l'AGUR", dans quelques notes d'analyse ciblées ainsi que dans " Habitat en chiffres ".

#### L'AGUR S'INVESTIT DANS L'OBSERVATION DES LOGEMENTS SOCIAUX



Suite à la loi ALUR du 24 mars 2014, la Communauté urbaine de Dunkerque, au titre de son PLH, doit se doter d'un plan de gestion de la demande et d'information du demandeur de logement social et créer une conférence intercommunale du logement, notamment obligatoire dans le cadre des contrats de ville intercommunaux.

Dans ce cadre, l'AGUR accompagnera la CUD et ses partenaires (communes, État, bailleurs...) dans la nécessaire connaissance des caractéristiques actuelles, du parc, de l'occupation, des demandes et des attributions de logements sociaux, afin de disposer d'une vision objective et partagée de la situation. Pour cela, l'Agence créera et exploitera un axe d'observation dédié aux logements sociaux qui sera alimenté par les partenaires.

## OBSERVATION DES COPROPRIÉTÉS DE LA RECONSTRUCTION



Référent projet : Cécile TRAVERS

Équipe projet : Francine BARDY, Pierre-Mathieu DEGRUEL, SIG

Assistante: Sabine HAGNERÉ

Mis en place en 2014, l'objectif de cet outil d'observation et de suivi est d'étudier les évolutions des copropriétés afin de repérer celles nécessitant une intervention ciblée.

Les données recueillies permettent l'élaboration et la mise en œuvre de la politique locale opérationnelle, notamment dans un premier temps, l'étude préalable pour une intervention opérationnelle sur le secteur central de l'agglomération dunkerquoise engagée par la Communauté urbaine de Dunkerque et, dans un second temps, le dispositif opérationnel (par exemple de type OPAH) dans sa mise en place, son suivi et son évolution.

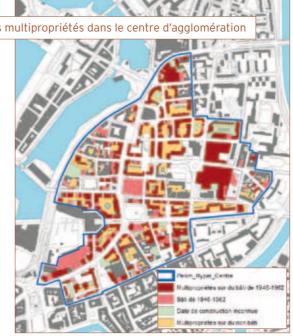
L'observatoire porte sur l'ensemble des copropriétés du centre d'agglomération, mais demeure compatible avec les demandes de l'ANAH sur huit îlots. Cette restriction à huit îlots dans la compatibilité avec la demande de l'ANAH tient aux données en provenance des syndics de copropriété, qui ne peuvent être recueillies à grande échelle, et qui le seront donc, en plus des huit îlots repérés, au cas par cas en fonction des problématiques dégagées par l'observatoire. Ces huit îlots tests ont été repérés par la Communauté urbaine lors de l'étude de diagnostic préalable de 2012.

## Fragilité des copropriétés du centre de l'agglomération

Le choix de centrer l'observatoire des copropriétés sur le centre d'agglomération tient aux résultats issus de l'outil d'aide au repérage des copropriétés fragiles de la DGALN/ANAH.

En effet, celui-ci fait ressortir une problématique de fragilité des copropriétés accentuée sur le centre d'agglomération: l'hyper centre de Dunkerque concentre un grand nombre d'immeubles en copropriété repérés comme fragiles, majoritairement construits entre 1946 et 1960, période de la reconstruction.

L'outil d'observation et de suivi permettra de mieux connaître les caractéristiques de ce parc immobilier et son évolution, tout en identifiant les freins à son amélioration.



Source: AGUR, DGI Majic 2008 - Juillet 2010

## **HABITAT EN CHIFFRES**





Référents projet: CÉCILE TRAVERS et FRANCINE BARDY

Équipe projet : Jean-François VEREECKE, SIG, infographie

Assistante: Sabine HAGNERÉ

principaux indica-

**Habitat en Chiffres** présente les données essentielles sur la situation et l'évolution de l'habitat. Depuis 2014, son champ d'étude va au-delà de la région Flandre-Dunkerque et dévoile de nouvelles informations sur la Flandre intérieure qui seront approfondies en 2015.

Habitat en chiffres a pour objectifs de mesurer et analyser les besoins en logements, de mettre en perspective les différentes solutions pour y ré-

pondre et d'informer sur les teurs du marché de l'immohilier. Actualisé annuellement, il permet de suivre les évolutions des différents volets de l'habitat que sont les besoins en logements, la construction, le parc locatif social et privé, le parc de propriétaires occupants, la vacance et la mobilité résidentielle, ainsi que le marché des transactions. Un point d'actualité des politiques du logement accompagne ces analyses.

Habitat en chiffres regroupe également de nombreux tableaux d'indicateurs permettant de retrouver facilement les chiffres clés de chaque commune.

Traités en fiches de deux pages regroupant une analyse synthétique, des illustrations graphiques, cartographiques et photographiques, Habitat en chiffres se veut un outil de compréhension et d'aide à la décision.



## OBSERVATION ET RÉFLEXION STRATÉGIQUE SUR LES PROBLÉMATIQUES FONCIÈRES



Référent projet: **Arnaud FIXARD**| Assistante: Paule KHALFET

Que ce soit par les espaces mutables, les disponibilités inscrites aux documents d'urbanisme, ou les transactions, l'AGUR s'intéresse depuis de nombreuses années aux questions foncières. La connaissance de l'évolution du foncier sur le territoire nourrit les réflexions de développement territorial à toutes les échelles, notamment dans un objectif d'économie du foncier et de recherche d'une optimisation du tissu urbain déjà équipé.

#### ÉVALUATION DU POTENTIEL DE GISEMENT FONCIER EN SECTEUR URBANISÉ

| Référent projet: **Arnaud FIXARD** | Équipe projet à définir | Assistante: Paule KHALFET

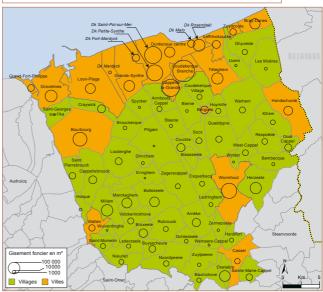
L'objectif de ce projet lancé en 2013, était d'évaluer le potentiel de gisement foncier à l'échelle du SCoT de la région Flandre-Dunkerque, pour apporter des éléments d'analyse et d'enjeux en matière de renouvellement urbain.

L'année 2014 a été dédiée à l'exploitation et à la valorisation des données auprès des partenaires, ainsi qu'à l'alimentation des réflexions dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme réglementaires (notamment, la révision du PLU intercommunal de la Communauté urbaine de Dunkerque).

Elle fut également consacrée aux premières communications autour de ces travaux, en particulier à travers le Cahier de l'AGUR n°9 " Des opportunités foncières au cœur des villes et villages ".

La valorisation de cette base de données sera poursuivie en 2015, dans les diverses démarches de planification et de projets urbains menées par l'AGUR et ses partenaires.

#### Du potentiel foncier dans l'ensemble des communes



Source: AGUR d'après un extrait BDcarto®©IGN2014

## ▲ ÉVALUATION DE LA CONSOMMATION DES ZONES À URBANISER DES DOCUMENTS D'URBANISME

Référent projet : Arnaud FIXARD

Équipe projet : Valérie MATHIAS-HUSSON, Cécile TRAVERS, Francine BARDY, SIG

Assistante: Paule KHALFET

La gestion économe du foncier est devenue un enjeu majeur que le Grenelle de l'environnement a réaffirmé. L'observation de la consommation des zones à urbaniser des PLU et/ou des POS du territoire du SCoT de la région Flandre-Dunkerque a pour objectif de répondre aux obligations réglementaires qui imposent, pour les SCoT et PLU, de fixer des objectifs de modération de la consommation foncière.



#### Mesure du niveau de densité

Cette observation permettra, également, de mesurer le niveau de densité des opérations de logements réalisées sur le territoire. Elle s'appuie sur les informations liées au zonage des documents d'urbanisme et les autorisations d'urbanisme délivrées (permis d'aménager, permis de construire...). L'année 2014 a été dédiée à l'exploitation et à la valorisation des données auprès des partenaires, ainsi qu'à l'alimentation des réflexions dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme réglementaires (notamment, la révision du PLU intercommunal de la Communauté urbaine de Dunkerque).

L'année 2015 verra, la poursuite du travail engagé, notamment dans la démarche d'élaboration du PLUI habitat & déplacement de la CUD en 2014, avec le recensement et le recueil de l'ensemble des opérations de logements menées depuis l'approbation du SCoT en 2007.

Cette démarche nécessite la mise en place d'un partenariat d'échanges d'informations relatives aux autorisations d'urbanisme, notamment avec les services instructeurs.

## ACCOMPAGNEMENT PROSPECTIF DE L'ÉVOLUTION DE SITES D'ACTIVITÉS EN SECTEUR URBANISÉ



Référent projet: **Arnaud FIXARD**| Équipe projet: à définir
| Assistante: Paule KHALFET

La démarche d'identification du potentiel de gisement foncier dans les secteurs urbains des communes du SCoT a mis en évidence des opportunités de renouvellement urbain au cœur de nombreuses communes.

L'application des lois découlant du Grenelle de l'environnement induisent à davantage encourager les processus de renouvellement urbain, afin de freiner l'étalement urbain et la consommation foncière, notamment agricole.

A partir de quelques exemples de sites d'activités localisés en anticipation d'éventuels processus de délocalisation d'activités, l'AGUR propose de mener une réflexion urbaine prospective visant à imaginer la reconquête de certains sites. Cette



▲ Coopérative agricole "La Flandre" à Bollezeele

démarche portera notamment sur les sites occupés par la coopérative " La Flandre " (à Bollezeele, Zegerscappel et Wormhout), et éventuellement sur ceux de l'ancienne tuilerie Woestelandt (à Nieurlet).











## PROMOUVOIR L'URBANISME DURABLE ET ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS LOCALES

En 2013, le Manifeste pour des projets d'urbanisme durable en Nord-Pas de Calais était coproduit par différents partenaires régionaux dont l'AGUR. Celuici édicte des grands principes d'actions et des engagements pour faire face aux grands enjeux de l'urbanisme aujourd'hui: diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon de 2050, préserver les ressources naturelles, s'adapter aux conséquences du changement climatique et répondre aux besoins futurs de la population.

Depuis, l'Agence contribue à sa mise en œuvre notamment auprès des collectivités locales.



## PROMOUVOIR ET APPLIQUER LES DÉMARCHES D'URBANISME DURABLE



| Référent projet : **Xavier MONNET** | Assistante : Paule KHALFET

Historiquement très investie dans ces réflexions, l'AGUR a confirmé son engagement en renouvelant chaque année, depuis 2010, un partenariat avec la Région Nord-Pas-de-Calais et l'ADEME (par le biais

du fonds régional d'aide à la maîtrise de l'énergie et de l'environnement, FRA-MEE). La nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs "2015-2017" entend poursuivre les actions déjà menées, à la fois en termes de sensibilisation autour des questions d'aménagement et d'urbanisme durable, et en termes d'accompagnement de projets; elle fixe également de nouveaux objectifs, parmi lesquels l'animation des réseaux locaux d'acteurs et le travail sur le volet planification.



## ANIMER LES RÉSEAUX LOCAUX DE LA PLANIFICATION, DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME DURABLE

Au-delà de son travail sur les différents thèmes de l'urbanisme durable, l'AGUR organisera spécifiquement des ateliers (+ visites?)

à destination principalement des élus, sur le thème du foncier avec plusieurs objectifs:

 valoriser et diffuser les travaux menés par l'Agence et ses partenaires autour des questions foncières: de l'observation, à la planification et au projet;

- · valoriser les expériences menées et les réalisations existantes sur le territoire:
- · faire se rencontrer les élus pour échanger et partager;
- initier des travaux et des partenariats futurs...

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET DANS LES STRATÉGIES D'URBANISME DURABLE EN FAVEUR DU CLIMAT ET LEUR MISE EN ŒUVRE

Dans le prolongement de ses travaux sur l'observation et la planification, l'AGUR expérimentera sur des sites pilotes des études montrant la faisabilité technique et financière du renouvellement urbain.

Dans l'esprit des Approches environnementales de l'urbanisme (AEU) menées ces dernières années. l'AGUR conduira des études de qualification environnementale des projets d'aménagement.

## 

En lien avec les acteurs locaux et régionaux, l'AGUR poursuivra son travail de capitalisation et d'évaluation des démarches menées. De nouvelles fiches d'expériences sur les AEU menées seront notamment réalisées.

## L'ASSISTANCE URBAINE ET LE CONSEIL EN PLANIFICATION





Référents projet: Nathalie DOMINIQUE et Isabelle RICHARD | Assistante: Paule KHALFET

L'Agence assure une mission d'assistance et de conseil auprès de collectivités qui le souhaitent sur les secteurs présentant de forts enjeux urbain ou rural. Cette capacité d'expertise de l'AGUR trouve également matière à s'exercer sur d'autres territoires, dans un contexte national ou international, ou par l'accompagnement et l'encadrement d'équipes d'ingénierie urbaine ayant choisi le Dunkerquois comme site d'application de leurs savoirfaire en matière de projets urbains ou de planification stratégique.

L'Agence participera à la demande des différentes collectivités à la définition et au suivi de certaines études urbaines confiées à des bureaux d'études au regard des enjeux qu'elles présentent (aide à l'élaboration des cahiers des charges à l'intention des concepteurs, participation aux comités de suivi, etc). Ces études pourront concerner des opérations de renouvellement urbain ou de confortement urbain, des consultations de bailleurs sociaux, des aménagements d'espaces publics, des opérations

de constructions ou de réhabilitations, ou relever du Fonds départemental d'aménagement du Nord...).

L'Agence pourra par ailleurs étudier tout dossier de lotissements ou de constructions afin de formuler des avis sur les autorisations et les permis correspondants. Elle pourra participer aux commissions techniques de jury de concours d'architecture ou d'aménagement d'espaces publics.

Si besoin est, l'Agence pourra également poursuivre son investissement en projet urbain sur les quartiers ou secteurs d'enjeux étudiés les années précédentes, en accompagnant la collectivité dans les différentes suites opérationnelles, voire en approfondissant certaines approches: quartiers dunkerquois des Glacis et de la Citadelle, quartiers des canaux à Dunkerque (Ile Jeanty, Carré de la Vieille, Jeu de mail, Basse-ville, Soubise, Gare), Fort-Mardyck et quartiers Dessinguez et du Lapin Blanc à Petite-Synthe, ZAC de l'Écluse à Bourbourg, Cité des Dunes à Leffrinckoucke, quartier du Bas-Roch à Grande-Synthe, centre-ville de Cappelle-la-Grande...





## PARTICIPER À L'ÉMERGENCE DE LA NOUVELLE GRANDE RÉGION

À l'approche de la fusion du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie et de l'adoption de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la république, les agences d'urbanisme travaillent à une échelle particulièrement pertinente pour la connaissance et l'animation des projets de territoire.

À la fois expertes et proches des espaces de vie, elles peuvent s'organiser en un réseau performant, suivre et relayer localement les schémas régionaux et accompagner, voire impulser, des dynamiques interterritoriales.

## ANIMATION DU RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME DE LA GRANDE RÉGION



Référent projet: **Franck MÉRELLE**Assistante: Patricia SESKO PACARY

L'AGUR prépare en 2015 l'engagement d'un processus de mise en réseau des agences d'urbanisme des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Elle accueillera dans cette logique une première rencontre particulièrement symbolique, avec les services du

Conseil régional Nord-Pas-de-Calais en suggérant l'écriture d'un protocole de collaboration interagences et d'une charte formalisant toute une série de propositions au futur exécutif régional.





## DYNAMIQUES INTERTERRITORIALES : LES SYNERGIES DE DÉVELOPPEMENT AVEC LA MÉTROPOLE LILLOISE



Référent projet: Jean-François VEREECKE

Équipe projet : Laure PACCOU, Pascale MONTÉFIORE

Assistante: Sabine HAGNERÉ

En 2014, l'AGUR a commandité auprès de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille un atelier universitaire sur les liens entre la métropole lilloise et le Dunkerquois. La question posée était "Comment mettre en place une synergie de développement entre les deux territoires?".

Le sujet d'atelier démarrait sur un constat, le fait que la métropole lilloise et la région Flandre-Dunkerque tiennent insuffisamment compte l'une de l'autre dans leurs perspectives de développement.

Pourtant, même si ces dernières années peu de logiques de coopération ont émergé, les liens sont déià nombreux entre les deux territoires:

- une majorité d'étudiants dunkerquois partent faire leurs études dans le pôle universitaire de Lille;
- beaucoup de Dunkerquois vont faire leurs achats dans la métropole lilloise;
- les habitants de la métropole lilloise se rendent à Dunkerque pour profiter du caractère maritime et balnéaire de la ville:
- les déplacements domicile-travail entre les deux territoires sont nombreux...



#### Synergie de développement

Pour un certain nombre d'acteurs locaux, Dunkerque a tendance à subir la concurrence et l'attractivité de la métropole lilloise. Pourtant, l'interdépendance entre les deux territoires est réelle et une synergie de développement pourrait émerger. La métropole lilloise a besoin d'une façade maritime tandis que Dunkerque doit pouvoir compter sur un marché d'un million de consommateurs métropolitains potentiels.

Afin de partager les travaux réalisés par les étudiants et d'échanger sur ce sujet, l'Agence propose d'organiser un rendez-vous de l'AGUR avant l'été.



## DIALOGUE RÉGIONAL AVEC LE MILIEU DE LA RECHERCHE : LE PARLEMENT DU SAVOIR

Référent projet : Jean-François VEREECKE

| Équipe projet : Céline LEJEUNE | Assistante : Sabine HAGNERÉ

Le préfet de région Nord-Pas-de-Calais, le PRES Nord-Pas-de-Calais, le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais et l'académie de Lille ont décidé de mettre en place un Parlement du savoir. Sa vocation sera de formuler des préconisations et avis

concernant l'enseignement supérieur et la recherche. L'AGUR sera représentée au sein de ce parlement, ce qui lui permettra de participer aux débats d'orientation universitaire et de renforcer ses liens avec le milieu de la recherche.





## FAVORISER LE DIALOGUE ET VALORISER L'ATOUT TRANSFRONTALIER

L'espace transfrontalier constitue un territoire d'investissement important pour les travaux de l'AGUR. En réseau avec ses partenaires que sont la CUD, la WVI ou encore la Province de Flandre Occidentale, l'AGUR participe à la construction d'espaces de coopération à travers l'animation de réflexions thématiques stratégiques pour le Groupement européen de coopération territoriale West-Vlaanderen-Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale. Elle produit également des supports innovants d'observation et de prospective transfrontalière et s'investit dans de nombreux projets Interreg.

## PLANCHES D'ANALYSES ET D'ENJEUX PROSPECTIFS TRANSFRONTALIERS



Référent projet : Laure PACCOU

Éguipe projet: Kristina MARTINSH, Jean-François VEREECKE, SIG, infographie

Assistante: Sabine HAGNERÉ

L'échelle littorale tranfrontalière est particulièrement pertinente pour les réflexions prospectives sur notre territoire. En effet, l'expérience de l'atlas transfrontalier publié en 2006 avait démontré qu'une meilleure connaissance des réalités transfrontalières permettait de dégager des opportu-

Economic - Emptol

Le faux de chômage en mayerne anturelle en 2013 (en %)

\*\*Class | Class | C

nités stratégiques insoupçonnées, pour le Dunkerquois comme pour chacun des territoires du littoral.



## "Pétales" transfrontaliers

Fort de ce constat, l'AGUR propose d'approfondir ce type de démarche en élaborant une nouvelle publication d'observation transfrontalière selon une formule assez différente de celle de 2006. Ainsi, elle éditera des feuillets sous forme de "planches d'études transfrontalières pour l'analyse du littoral et de ses enjeux stratégiques" (les "PÉTALES").

Les problématiques seront sélectionnées à partir du projet de territoire Flandre-Dunkerque et nourries par des ateliers prospectifs.

Le projet sera précisé en fonction des besoins des partenaires. Il alimentera la révision du SCoT, certains travaux de l'interSCoT du Pôle métropolitain et du GECT West Vlaanderen/ Flandre-Dunkerque/Côte d'Opale.

## VALORISATION DES PARTENARIATS TRANSFRONTALIERS AVEC LA FLANDRE OCCIDENTALE : LE GECT



| Référent projet: **Pascale MONTÉFIORE** | Assistante: Sabine HAGNERÉ

L'AGUR est, depuis avril 2009, membre du Groupement européen de coopération transfrontalier (GECT) West Vlaanderen/Flandre-Dunkerque/Côte d'Opale. Au-delà de son investissement comme membre du GECT, l'AGUR animera et/ou participera activement aux démarches des groupes de travail du GECT en cours de refondation.

# MAGECO : MAÎTRISE ET GESTION DE L'ÉCOULEMENT DES EAUX ENTRE DUNKERQUE ET NIEUPORT (CANAL DE FURNES)



Référent projet : Xavier CHELKOWSKI

Équipe projet: Sophiane DEMARCQ, Sébastien LEBEL, infographie

Assistante: Sabine HAGNERÉ

Aujourd'hui, en périodes de crues sévères, les limites des installations liées aux ouvrages d'évacuation des crues à la mer à Dunkerque et Nieuport sont atteintes. Cette situation entraîne des débordements des Moëres intérieures et extérieures.

Afin d'améliorer la situation et limiter les débordements, une station de pompage en Belgique ainsi qu'une vanne sur le site des 4 écluses en France seront construites. Par l'impact que ce projet aura sur le territoire, les partenaires du projet ont souhaité développer des actions de sensibilisation auprès de la population.

Projet programme INTERREG V (programme Franco-Flamand).

Partenaires: GECT, Institution interdépartementale des wateringues, Province de Flandre Occidentale, Vlaamse Milieumaatschappij (Agence flamande de l'environnement).



## **Actions de communication**

Au titre de l'animation et de la coordination du groupe eau du GECT, ainsi que par son expérience en matière de sensibilisation à la gestion de l'eau, l'AGUR développera plusieurs actions de communication sur ce projet spécifique. Parmi les actions développées:

- la réalisation de supports d'information à destination de la population concernée par les travaux d'aménagements (plaquette d'information, installation de panneaux de sensibilisation sur le site concerné...):
- la production d'un film en 2D;
- l'organisation de temps d'échanges auprès de la population (mise en place de cafés chantiers en présence d'acteurs locaux).

## CIRCEAU : COMMUNICATION SUR L'IMPACT DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET LA GESTION DE L'EAU

| Référent projet: Xavier CHELKOWSKI | Équipe projet: Sophiane DEMARCQ | Assistante: Sabine HAGNERÉ

En 2014, dans le cadre du projet Floodcom, l'AGUR a réalisé plusieurs supports de sensibilisation au risque inondation. En 2015, l'Agence poursuivra le

travail avec comme objectif de sensibiliser la population au changement climatique et au risque de submersion marine. Face à ces enjeux et aux orientations définies dans le programme Interreg V, plusieurs axes auxquels contribuera très largement l'Agence seront développés:

- recueil de la mémoire et échange sur le devenir du territoire;
- mise en place d'actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public et notamment du public scolaire;
- création d'un réseau de sites naturels et de structures d'accueil du public.

Projet programme INTERREG V (programme Franco-Flamand).

Partenaires: Province de Flandre Occidentale, Parc régional Yser et Polder, Parc du Cap et Marais d'Opale, l'USAN.

#### Établissements scolaires du territoire

En tant que partenaire privilégié du projet, l'AGUR développera ainsi plusieurs actions telles que la poursuite d'un projet éducatif à destination des établissements scolaires du territoire, la conception d'une publication sur l'écosystème wateringues ainsi que l'animation d'ateliers auprès des habitants. Ces actions se poursuivront jusqu'en 2018.

Au titre de la mise en réseau de structures, un partenariat étroit avec le learning center sera également développé.

## PROFIT: PROFITABILITY RAISE OF BUSINESSES TROUGH INNOVATIONS IN TOURISM



Référent projet : **Pascale MONTÉFIORE** | Équipe projet : Sophiane DEMARCQ | Assistante : Sabine HAGNERÉ

L'étude réalisée récemment par la CCI montre que la Côte d'Opale ne bénéficie pas d'une grande notoriété et propose à la clientèle touristique une offre de produits et de services peu diversifiée, manquant de singularité et ne tenant pas compte des tendances de consommation actuelles.

L'AGUR travaillera donc à l'élaboration d'un projet Interreg (programme 2 mers) avec d'autres partenaires français, anglais, et belges dans l'objectif d'augmenter la compétitivité des PME, par le biais de produits innovants et de services adaptés aux nouvelles tendances de consommation.



#### **ADN du territoire et cahiers de tendances**

Ce projet comportera plusieurs étapes successives:

- définition de l'ADN du territoire (Côte d'Opale côté français et des micros territoires qui la composent) afin d'avoir les éléments utiles à la conception d'une offre plus singulière;
- création de la marque Ombrelle, de ces déclinaisons et d'un code des marques;
- élaboration des carnets de tendances, sur la base des éléments identitaires déterminés au préalable, à l'image de ce qui a été développé sur le secteur du Louvre-Lens;

- production d'un toolkit qui propose des adaptations en termes de produits et de services au regard de l'évolution des tendances de consommation:
- déclinaison de produits et de packaging innovants sur la base des recommandations des carnets de tendances, avec l'aide d'étudiants en école de design;
- communication auprès des relais d'opinion (notamment les agences de développement économigues).

Les partenaires s'impliqueront de façon différente dans les actions en fonction de leurs domaines de compétences et leur capacité à les financer.

Projet programme INTERREG V (2 mers).

Partenaires flamands: Westhoer, Flanders DC, Horeca Vlaanderen.

Partenaires anglais: Kent County Council Visit Kent, Adur and Worthing Essex County Council.

Partenaires français: Agence d'urbanisme de Flandre-Dunkerque, ADRT Pas-de-Calais tourisme, ADRT Nord tourisme.

### SMART: SUSTAINABLE MOBILITY AND RURAL TRANSPORT



Référent projet : Julie DUMAS

Équipe projet: Sophiane DEMARCQ, infographie

Assistante: Sabine HAGNERÉ

Le projet SMART vise la réduction des émissions de gaz à effets de serre en agissant sur la mobilité dans les territoires ruraux. Pour parvenir à cet objectif, plusieurs axes de travail sont développés:

- identification des besoins en matière de mobilité dans les territoires ruraux:
- accompagnement du changement des comportements:
- · développement des modes actifs;
- émergence d'une nouvelle culture de la voiture;
- · intermodalité.

L'AGUR s'impliquera en particulier sur les deux premiers axes. Elle valorisera l'enquête déplacements grand territoire à travers des exploitations spécifiques à la partie rurale de notre territoire, exploitations qui feront l'objet de publications. L'incitation au changement de comportement sera le deuxième volet de notre intervention, l'objectif étant de sensibiliser des publics spécifiques sur les formes de mobilité alternatives à la voiture particulière, dans des territoires où l'offre en transport collectif n'est pas toujours adaptée. S'inspirant du projet Floodcom, des supports de sensibilisations seront développés (jeux, plaquettes, livret...) à destination des scolaires et des entreprises; ils permettront de poser les jalons de futurs Plan de déplacements scolaires (PDS) et Plan de déplacements entreprises (PDE).

Projet programme INTERREG V NWE (transnational) en cours de définition.

Partenaires: Allemands, Belges, Anglais, Irlandais, Néerlandais et Français (AGUR, Agence de développement de Boulogne-sur-Mer. Communauté de communes d'Erdre et Gesvres).

Sous-partenaires: Pays des Moulins de Flandre, Conseil général du Nord, Communauté de communes des Hauts de Flandre, CUD?

AGUR: partenaire principal pour le territoire (CG59, PMF, CCHF, CUD).

### TERCO 2.0: TERRITOIRE DE COOPÉRATION



| Référent projet: Valérie MATHIAS HUSSON | Assistante: Sabine HAGNERÉ

Dans la continuité des travaux menés dans le projet INTERREG IV nommé TERCO (Territoire de coopération), le projet TERCO 2.0 ambitionne de poursuivre la sensibilisation des élus et des habitants du territoire transfrontalier à un aménagement durable de ces espaces.

Les objectifs visés sont:

- observer les caractéristiques transfrontalières de ce territoire dans le but de construire une culture commune;
- développer le territoire de manière plus durable et notamment en prenant mieux en compte la dimension paysagère;

 accompagner les élus dans leurs projets et sensibiliser les habitants à la problématique de développement du territoire.

Projet programme INTERREG V (France Wallonie Frandre) en cours de définition.

Partenaires flamands: Province de Flandre Occidentale, Régionaal Landschap West Vlaamse Heuvels, Regional Landschap UJzer en Polders, Inagro.

Partenaires français: Agence d'urbanisme de Flandre-Dunkerque, Pays des Moulins de Flandre, Syndicat mixte Pays Cœur de Flandre, Espaces naturels régionaux, Parc naturel des Caps et Marais d'Opale, Conseil général 59, CAUE du Nord.



### CONTRIBUER AU PROJET MÉTROPOLITAIN

Sur le territoire du Pôle métropolitain de la Côte d'Opale (ancien Syndicat mixte de la Côte d'Opale), les trois agences d'urbanisme de Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer et Dunkerque travaillent en réseau depuis plus de quinze ans. Aujourd'hui, il est essentiel d'intensifier cette dynamique au service de "l'interterritorialité". En effet, dans un contexte mouvant (évolution de la gouvernance, fusion des régions, fusion des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais, mutations économiques...), il est nécessaire de mobiliser ce qui constitue un des atouts de la Côte d'Opale, en l'occurrence son réseau d'ingénierie et de compétences en matière d'intelligence territoriale.

### INTERTERRITORIALITÉ À L'ÉCHELLE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU LITTORAL CÔTE D'OPALE





Référents projet: **Jean-François VEREECKE** et **Laure PACCOU** 

Assistante: Sabine HAGNERÉ

L'AGUR a commandité auprès de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille un atelier universitaire sur "l'interterritorialité à l'échelle du pôle métropolitain du littoral Côte d'Opale". L'atelier sera composé d'une équipe pluridisciplinaire de cinq étudiants qui travailleront avec l'AGUR de fin octobre 2014 à fin mars 2015.

L'objectif de cet atelier sera d'enrichir les axes stratégiques d'un pôle métropolitain, certes en émergence, mais bénéficiant également d'une longue histoire de coopérations. Ces réflexions s'engagent alors que l'interterritorialité se réorganise (gouvernance renouvelée, réforme territoriale...) et dans un contexte de fortes incertitudes économiques.

Plusieurs éléments de problématique seront à développer:

 La question de l'identité: sachant que chaque territoire a sa propre identité fortement ancrée, est-ce que la "Côte d'Opale" existe en tant que territoire totalement approprié par l'ensemble de ses habitants? Comment parle-t-on de la Côte d'Opale? Qu'est-ce que la Côte d'Opale? Qu'est-ce qui fait aujourd'hui la Côte d'Opale, "le fait métropolitain"? Est-ce une marque potentielle?



- · La question du projet collectif: aujourd'hui, quelle est l'ambition pour la Côte d'Opale à l'échelle du PMCO? Existe-t-il un véritable projet collectif?
- · La question de la cohérence et la cohésion territoriale: comment positionner les territoires les uns par rapport aux autres: indicateurs, thématiques...? Quels sont les champs de coopération et de concurrence des différents territoires? Les différents territoires du PMCO vont-ils dans le même sens? Quelles concurrences, quel jeu d'acteurs? Quelles perspectives d'élargissement dans le cadre de la fusion du Nord-Pasde-Calais et de la Picardie?
- · Les guestions des atouts et opportunités pour le projet métropolitain: Quelles sont les grandes opportunités (exemple base arrière des JO) pour porter un projet collectif? Question de

la dimension transfrontalière, une véritable dimension européenne à terme? Quels sont les acteurs nécessaires pour une stratégie intégrée du littoral?



"Aujourd'hui, quelle est l'ambition pour la Côte d'Opale à l'échelle du PMCO?"

A l'issue de l'atelier, il est attendu un rapport d'étude synthétisé par un quatre pages ainsi que quelques posters. Selon ses résultats, le travail pourrait déboucher sur un débat dont la configuration sera à préciser.

La méthodologie sera précisée lors du montage de l'atelier. Il conviendra de mener des investigations ouvertes à l'ensemble du territoire et de rechercher d'autres espaces qui ont su se fédérer derrière un projet, une culture, une identité commune.

### INTERSCOT DU LITTORAL



Référent projet: Isabelle RICHARD Assistante: Paule KHALFET

L'Agence poursuivra son engagement avec les deux autres agences de la Côte d'Opale dans l'animation d'un InterSCoT, à la demande du Pôle métropolitain de la Côte d'Opale.

Quatre thématiques prioritaires ont été identifiées avec les syndicats mixtes de SCoT : développement urbain/rural et maîtrise de la périurbanisation - préservation de l'environnement - transports et mobilités - et développement économique et attractivité.

Des échanges avec l'InterSCoT Terres du Nord seront également organisés.

Les agences engageront avec l'INSEE une analyse sur le fonctionnement du système métropolitain dont les modalités seront précisées avec le pôle métropolitain et les syndicats mixtes des SCoT. Cette étude s'appuiera notamment sur le réseau des observatoires du littoral et sur l'expérience développée par l'Agence de Dunkerque lors de sa précédente étude partenariale avec l'INSEE et le Syndicat mixte du SCoT de la région Flandre-Dunkerque.

# RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DU LITTORAL



Référent projet: Jean-François VEREECKE Assistante: Sabine HAGNERÉ

Les travaux relatifs à InterSCoT nécessitant de nombreux apports analytiques, les observatoires du littoral (Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer et Dunkerque) s'organiseront de manière à répondre aux besoins des groupes de travail. Ils engageront des commandes communes de données, des partages de connaissance, de savoir-faire et de productions.

# DÉCLINAISON DE LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE À L'ÉCHELLE DU LITTORAL CÔTE D'OPALE



Référent projet : **Isabelle RICHARD** | Assistante : Paule KHALFET

Le Conseil régional et la Chambre régionale de commerce et d'industrie ont entamé, avec l'appui de l'économiste Jérémy RIFKIN, une démarche prospective pour la mise en œuvre de la Troisième révolution industrielle en Nord-Pas-de-Calais.

Cette initiative a donné lieu à la validation d'un Master plan organisé autour de cinq piliers:

- · passer aux énergies renouvelables;
- · développer les bâtiments producteurs d'énergie;

- se doter de capacité de stockage de l'énergie;
- · déployer l'Internet de l'énergie;
- réinventer la mobilité des personnes et des biens.

À la demande du Pôle métropolitain de la Côte d'Opale, les agences d'urbanisme engageront, en 2015, une réflexion sur les enjeux et les contributions possibles du Littoral au Master plan régional. En parallèle, une démarche de sensibilisation sur les objectifs de la Troisième révolution industrielle sera également menée.

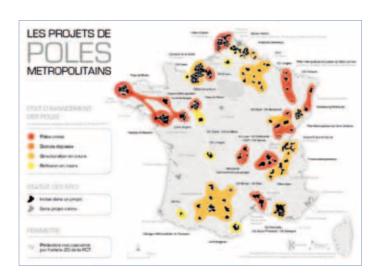


# PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DU PÔLE MÉTROPOLITAIN Et au réseau national des pôles métropolitains

| Référent projet : **Isabelle RICHARD** | Assistante : Paule KHALFET

Les agences d'urbanisme poursuivront leur implication dans les différents groupes de travail du PMCO en apportant l'expertise et les données dont elles disposent sur les différents sujets traités.

Elles prendront part aux différentes réunions du comité syndical, pour le cas échéant présenter les travaux menés. Enfin, elles participeront également aux réflexions menées au niveau national sur les pôles métropolitains, dans le cadre du réseau national des pôles métropolitains.





### PARTICIPER À L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME : LES SCOT

La réforme territoriale, en modifiant les périmètres de SCoT sur l'arrondissement dunkerquois, conduit à leur mise en révision. L'objectif de cette révision sera la mise en compatibilité des SCoT avec les objectifs réglementaires Grenelle et ALUR.

### LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION FLANDRE-DUNKEROUE





Référents projet : Isabelle RICHARD et Xavier MONNET

Équipe projet: Arnaud FIXARD, Valérie MATHIAS HUSSON, Xavier CHELKOWSKI, Sandrine BABONNEAU, Cécile TRAVERS, Julie DUMAS, observatoire, projet urbain,

SIG, infographie

Assistante: Paule KHALFET

### ■ SUIVI DES ÉTUDES THÉMATIQUES DE DIAGNOSTIC.

La révision du SCoT de la région Flandre-Dunkerque nécessite de réaliser un diagnostic, état des lieux du territoire. Ce socle de connaissances permet de définir les objectifs politiques du développement du territoire de la région Flandre-Dunkeraue.

Pour l'année 2015, deux thématiques feront l'objet d'études complémentaires, externalisées, en parallèle du travail de mise à jour du diagnostic du SCoT réalisé par l'Agence. Il s'agit du commerce et de l'agriculture. Ainsi trois études seront lancées et suivies également par le Syndicat mixte du SCoT de la région Flandre-Dunkerque:

• L'actualisation de l'enquête sur l'évasion commerciale.

Elle apportera des éléments relatifs aux comportements d'achats des habitants de la Communauté urbaine de Dunkerque et de la Communauté de communes des Hauts de Flandre. Elle permettra de suivre leurs évolutions par comparaison avec les études déjà menées en 1998, 2005 et 2010. Cette étude sera menée par la CCI Nord de France et elle fera l'obiet d'une publication "Horizon-Eco" de la CCI Nord de France.

• La définition d'une stratégie commerciale et artisanale.

Cette étude vise deux objectifs:

- -la réalisation d'un diagnostic complet de l'offre et des besoins liés au commerce sous tous ses formes, en tenant compte de l'émergence de nouvelles pratiques commerciales,
- -l'élaboration d'une stratégie commerciale et artisanale à l'échelle du SCoT de la région

Flandre-Dunkerque, élément obligatoire d'un SCoT

Elle pourra être complétée par un troisième volet: la rédaction d'un Document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC), pièce facultative du SCoT.

#### • Le diagnostic agricole.

L'agriculture est un volet important dans l'urbanisme réglementaire: en tant que secteur d'activité économique mais aussi support foncier du développement du territoire. Bien connaître son activité, ses caractéristiques, ses évolutions possibles permettra de mieux répondre aux objectifs de développement, fonciers et environnementaux des documents de planification et du SCoT en particulier. Cette étude sera réalisée par la Chambre d'agriculture.

### ■ ÉLABORATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT

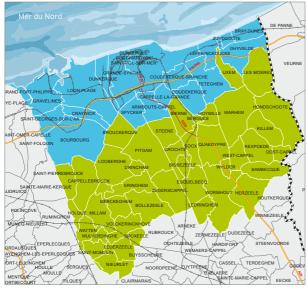
En 2015, l'objectif de la révision du SCoT est l'élaboration du nouveau Projet de développement du territoire de la région Flandre-Dunkerque: le PADD du SCoT. Pour cela, les élus du comité syndical du SCoT auront à répondre à un certain nombre de questionnements parmi lesquels:

Quelle population à l'horizon du SCoT? Combien de nouveaux logements pour l'accueillir? Quelle nouvelle armature urbaine pour un développement équilibré dans l'espace rural entre l'habitat, l'activité économique et artisanale, et la préservation des sites naturels, agricoles et forestiers? Quelle mobilité sur le territoire? Quel projet de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques? Quelle qualité paysagère recherchée? Quelle organisation commerciale pour répondre aux besoins courants de la population tout en limitant les obligations de déplacement et les émissions de gaz à effet de serre? Quel projet de territoire pour une limitation de la consommation foncière?

L'Agence d'urbanisme produira les documents supports de travail. Elle assurera l'animation de la démarche, en lien avec le Syndicat mixte du SCoT.

Dans le même temps, l'association et la concertation autour du projet de SCoT sera organisée par l'Agence et le Syndicat mixte du SCoT.

#### Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la région Flandre-Dunkerque



Source: AGUR d'après un extrait BDcarto®©IGN2014 - arrêtés préfectoraux - Septembre 2014

#### Les conférences du SCoT

Ce temps fort de l'association et de la concertation associera les élus du territoire du SCoT et les personnes publiques associées telles que l'État, la Région, la Chambre d'agriculture du Nord, les syndicats mixtes de SCoT limitrophes.... Au cours de l'année 2015, deux conférences aborderont le SCoT et ses enjeux ainsi que les orientations du PADD.

Communauté urbaine de Dunkerque (18 communes)

Communauté de communes des Hauts de Flandre (41 communes)



# PARTICIPER À L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME : LES PLU(i)

Le "paysage" de l'urbanisme réglementaire va connaître une profonde modification avec la disparition programmée des POS instaurés par le loi d'orientation foncière de 1967. En effet, l'entrée en vigueur de la loi pour un accès au logement et un urbanisme rénové porte un coup d'arrêt au POS en les rendant caducs au 1er janvier 2016, à moins qu'une procédure de révision ne soit engagée avant le 31 décembre 2015. Dans le même temps, l'élaboration des PLU(i) est confortée.

### PLU INTERCOMMUNAL HABITAT & DÉPLACEMENTS - CUD





Référents projet: Isabelle RICHARD et Xavier MONNET

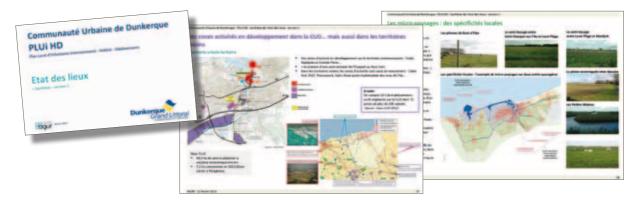
Équipe projet: Arnaud FIXARD, Xavier CHELKOWSKI, Sandrine BABONNEAU, Julie DUMAS, Vincent CHARRUAU, Sébastien LEBEL, Séverine POTVIN, Cécile TRAVERS, SIG

| Assistante: Paule KHALFET

L'AGUR poursuivra en 2015 les missions confiées par la CUD dans le cadre de l'élaboration du PLU intercommunal Habitat & Déplacements. Le futur document d'urbanisme sera élargi aux communes de Ghyvelde et de Spycker et couvrira un territoire de 21 communes. Il intégrera le PLH et le PDU, conformément aux objectifs des lois Grenelle de l'environnement 2 et ALUR.

Ainsi, l'Agence poursuivra sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage: conseils, notes, benchmarking sur la méthodologie générale.

L'Agence fera partie de l'équipe projet dédiée, regroupant les directions DEPSEN, DMUT et DHA de la CUD, et participera aux comités techniques et aux comités de pilotage.



# Ateliers thématiques

Dans le cadre de la réalisation de l'état des lieux, l'Agence achèvera la tenue des ateliers thématiques initiés entre mai et décembre 2014 avec les différents services communautaires. Deux derniers ateliers doivent être organisés: santé et environnement.

Dans le même temps, l'Agence produira une première version de synthèse de l'état des lieux, formalisant ce travail de diagnostic.

Ce document permettra de dégager les grandes tendances, d'esquisser les principaux enjeux et servira de base pour les étapes suivantes:

concertation et travail avec les élus, les services des différentes communes, ainsi que les personnes publiques associées;

 constitution du diagnostic du rapport de présentation du futur PLUi HD.

À partir du premier trimestre, l'Agence accompagnera la CUD dans une première phase de sensibilisation des élus.

L'AGUR participera à l'organisation de demi-journées de travail sur l'état des lieux et le diagnostic de territoire, avec les élus des communes et les services techniques concernés (avril-juin).

Au deuxième semestre, sur la base de ce diagnostic partagé et co-construit, le travail sera enclenché sur les enjeux du futur PADD.

### **PLU COMMUNAUX**

En 2015, l'Agence poursuivra les études engagées en 2014:

#### En matière d'élaboration ou révision de PLU:

• Bollezeele (PLU)



Référent projet: Arnaud FIXARD

Équipe projet: Xavier CHELKOWSKI, Cécile TRAVERS, Julie DUMAS, Samia BOUKERKOUR, Sébastien LEBEL

Assistante: Paule KHALFET

• Ghyvelde (POS)



Référent projet : Valérie MATHIAS HUSSON

Équipe projet: Xavier CHELKOWSKI, Cécile TRAVERS, Julie DUMAS, Samia BOUKERKOUR

Assistante: Paule KHALFET

• Bergues (POS)



Référent projet : Xavier MONNET

Équipe projet : Xavier CHELKOWSKI, Cécile TRAVERS, Julie DUMAS, Samia BOUKERKOUR

Assistante: Paule KHALFET

Socx (POS)

Référent projet : Xavier MONNET

Équipe projet: Xavier CHELKOWSKI, Sébastien LEBEL, Cécile TRAVERS, Julie DUMAS, Samia BOUKERKOUR

| Assistante: Paule KHALFET

Crochte (POS)

Référent projet : Xavier MONNET

Équipe projet: Xavier CHELKOWSKI, Sébastien LEBEL, Cécile TRAVERS, Julie DUMAS, Samia BOUKERKOUR

| Assistante: Paule KHALFET

#### • Hoymille (PLU)



Référent projet : Xavier MONNET

Équipe projet: Xavier CHELKOWSKI, Sébastien LEBEL, Cécile TRAVERS, Julie DUMAS, Samia BOUKERKOUR

Assistante: Paule KHALFET

#### • Watten (POS)



Référent projet : Sandrine BABONNEAU

Équipe projet : Xavier CHELKOWSKI, Cécile TRAVERS, Julie DUMAS, Samia BOUKERKOUR

| Assistante: Paule KHALFET

#### • Wulverdinghe (POS)

Référent projet : Sandrine BABONNEAU

| Équipe projet : Xavier CHELKOWSKI, Cécile TRAVERS, Julie DUMAS, Samia BOUKERKOUR

| Assistante: Paule KHALFET

Depuis le début d'année 2015, des procédures d'élaboration de PLU ont été demandées. Il s'agit de:

• Rexpoëde (POS)

• Warhem (POS)

### En matière de modification, les procédures suivantes sont engagées :

• Bambecque (POS)



Référent projet: Valérie MATHIAS HUSSON

| Assistante: Paule KHALFET

#### • Womhout (PLU)



Référent projet : **Arnaud FIXARD**| Assistante : Paule KHALFET

#### • Ledringhem (PLU)

| Référent projet: **Arnaud FIXARD** | Assistante: Paule KHALFET

• Hoymille (PLU)



Référent projet : Xavier MONNET
| Assistante : Paule KHALFET

• Brouckerque (PLU)



Référent projet : **Sandrine BABONNEAU** 

| Assistante: Paule KHALFET

# MENER DES RÉFLEXIONS SUR L'ÉNERGIE ET LE NUMÉRIQUE AFIN D'ANTICIPER LES BESOINS ET USAGES DE DEMAIN



Référent projet : **Sandrine BABONNEAU**| Équipe projet à constituer
| Assistante : Paule KHALFET

Les questions énergétiques et numériques sont des enjeux incontournables pour la société de demain.

Les politiques de planification présentent l'avantage d'offrir un cadre, un espace de dialogue et des outils pour mettre en cohérence et favoriser la mise en œuvre des politiques nouvelles qui portent sur les énergies et le numérique.

Rester à l'écoute des usages innovants, développer des partenariats avec les acteurs de l'énergie et du numérique sont des actions indispensables aux agences afin de penser la ville de demain; une ville où l'énergie et le numérique sont au service des usagers et facilitent son fonctionnement.

### **Veille sur les suiets émergents**

L'AGUR mènera une veille sur les sujets émergents liés aux enjeux numériques et énergétiques que sont :

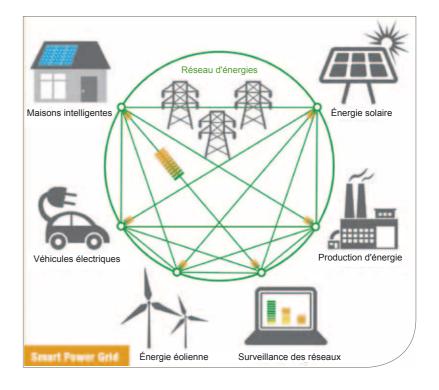
- · la transition énergétique,
- les réseaux électriques intelligents (smart grids),
- · les objets connectés,
- · la ville augmentée,
- etc.

Ainsi, l'AGUR suivra la politique régionale en matière d'usages et de services numériques (schéma directeur régional des usages et services). Elle participera également aux travaux du syndicat mixte 59/62 pour la mise en œuvre du Schéma directeur régional d'aménagement numérique (SDAN) et sa prise en compte dans les projets d'urbanisme et les documents de planification.



#### **Mobilité électrique**

Afin de faire vivre le partenariat de l'Agence avec ERDF, l'AGUR participera aux échanges menés par la FNAU et ERDF et travaillera à la déclinaison locale des enjeux identifiés. Il s'agira notamment de mener une réflexion sur la planification urbaine et la planification énergétique, ainsi que sur les questions de la mobilité électrique.





### ACCOMPAGNER LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Avec la réforme territoriale, le paysage intercommunal a profondément évolué et ceci en très peu de temps. La Communauté urbaine de Dunkerque a vu son périmètre s'élargir. Les anciennes intercommunalités de Flandre maritime se sont regroupées au sein de la Communauté de communes des Hauts de Flandre. En parallèle, ont été créées la Communauté de communes de Flandre intérieure ainsi que le nouveau SIVOM des rives de l'Aa et de la Colme.

Face à ce bouleversement de l'intercommunalité, l'AGUR joue un rôle fédérateur en accompagnant la coopération entre les communes, notamment en les aidant à mieux se connaître.

Par l'élaboration et le partage de diagnostics et d'éléments de compréhension des enjeux stratégiques locaux, l'Agence tente de contribuer à la cohésion territoriale.

### DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE PARTAGÉ — SIVOM DES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME



Référent projet : Jean-François VEREECKE

Éguipe projet: Kristina MARTINSH, Cécile TRAVERS

| Assistante: Sabine HAGNERÉ

L'AGUR propose d'accompagner le SIVOM des rives de l'Aa et de la Colme dans ses réflexions stratégiques en produisant et en partageant un diagnostic de territoire. L'objectif est de créer auprès des élus du SIVOM une dynamique collective d'adhésion à un même territoire de projet.

L'approche du territoire du SIVOM s'effectuera sur un périmètre large pour que les partenaires en aient une lecture ouverte, intégrant les phénomènes de franges et d'interaction avec d'autres territoires. Par ailleurs, la maille d'étude sera suffisamment fine pour que l'on puisse analyser les enjeux d'équilibre et de cohésion au sein même de l'espace du SIVOM. Les thématiques couvertes seront multiples (sociodémographie, économie, habitat, environnement...).



### **Dynamique collective**

Cette mission diagnostic n'aura pas de prétention à l'exhaustivité mais visera à établir une dynamique collective et partenariale en engageant un dialogue itératif entre l'AGUR et le SIVOM. En complétant progressivement les champs des contributions de l'AGUR, les partenaires enrichiront leur connaissance et leur compréhension des dynamiques territoriales et contribueront

pas ce biais à l'aide à la décision. Par ailleurs, le diagnostic partagé constituera un élément fédérateur pour le lancement du nouveau SIVOM.

Dans un premier temps, l'AGUR produira un diagnostic sous la forme d'un diaporama argumenté. Celui-ci sera enrichi par des analyses statistiques, des visites de terrain et par une mise en perspec-

tive des données du SIVOM au regard de projets de territoires à différentes échelles. Il est proposé que le diagnostic soit présenté et débattu avec les élus du SIVOM lors d'un séminaire organisé par l'AGUR à la Halle aux sucres au quatrième trimestre 2015.

# L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉVISION DU PROJET COMMUNAUTAIRE

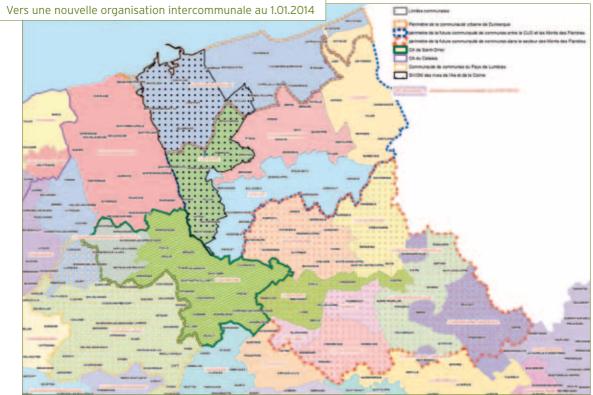


Référent projet : **Jean-François VEREECKE** 

| Équipe projet à définir | Assistante: Sabine HAGNERÉ

L'AGUR apportera son appui aux travaux de révision du projet communautaire Dunkerque Grand Littoral. Cette démarche sera reliée aux travaux d'évaluation transversale du Schéma de cohérence

territoriale et de construction d'un projet de territoire à l'échelle de la région Flandre-Dunkerque. Dans cette perspective, il est prévu que l'Agence soit associée aux différentes phases de révision.





# ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND PORT MARITIME

À la fois poumon économique et espace majeur du territoire dunkerquois, le port constitue un champ d'étude historique de l'Agence. L'aménagement, l'attractivité économique et la qualité environnementale de cet espace productif sont des leviers essentiels pour la qualité et le développement du territoire.

Aussi, l'Agence s'intéresse-t-elle à ces questions sous de nombreux aspects, à tel point qu'elle a été identifiée comme partenaire externe dans dix des vingt-six mesures constituant le programme d'actions du PA2D du Grand Port Maritime.

# STRATÉGIE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TERRITORIALE



Référent projet : Jean-François VEREECKE

Équipe projet : Kristina MARTINSH, Christelle DEHEEGHER, infographie

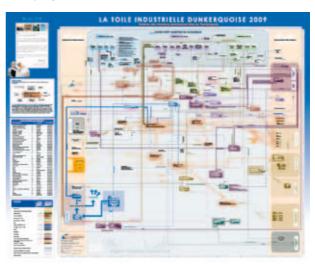
Assistante: Sabine HAGNERÉ

La Communauté urbaine de Dunkerque, le Grand Port Maritime et Ecopal ont engagé avec l'AGUR une démarche visant à consolider le positionnement du Dunkerquois en matière d'économie circulaire et d'écologie industrielle.

L'AGUR participera activement à ces travaux, notamment en contribuant aux réflexions stratégiques et à l'organisation d'un séminaire sur ce sujet dès 2015. À l'occasion de cette journée d'étude et de visites, plusieurs délégations devraient être accueillies à Dunkerque, notamment des représentants de l'Alsace, Saint-Nazaire ou encore des membres de l'Agence d'urbanisme du Hayre.

La toile industrielle sera mise à profit de cette démarche. Pour cela, il sera nécessaire de la mettre à jour et d'en éditer une version simplifiée permettant de nourrir efficacement les réflexions.

Les champs d'interventions de l'Agence seront précisés en cours d'année via le comité de pilotage du projet.



### SUIVI DES ACTIONS DU PA2D DU GRAND PORT MARITIME DE DUNKEROUE

| Équipe projet: Nathalie DOMINIQUE, Jean-François VEREECKE, Xavier CHELKOWSKI | Assistante: Paule KHALFET

Suite à la validation du PA2D au Conseil de surveillance du GPMD en avril 2014, l'Agence a été identifiée comme partenaire externe dans dix des vingt-six mesures constituant le programme d'actions.

L'implication de l'Agence sera de nature diverse selon les mesures:

- Une forte implication pour les mesures 1.1-A et 1.1-C
  - Mesure 1.1-A: "Élaborer un cahier de recommandations pour les entreprises de la ZIP"
     Cf projet "paysage industriel et portuaire: cahier des charges s'appliquant aux industriels" ci-après



Référent projet: Nathalie DOMINIQUE

 Mesure 1.1-C: "Participer à l'élaboration et au suivi d'un schéma d'écologie industrielle"
 Cf projet "schéma de développement industriel durable" ci-après



Référent projet: Jean-François VEREECKE



PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



- Des participations aux réflexions des groupes de travail ou des apports ponctuels pour les autres mesures:
  - Mesure 1.2-A: "Élaborer un outil méthodologique pour la prise en compte des risques technologiques et naturels dans les études d'aménagement"
  - Mesure 2.1-A: "Maîtriser le risque d'inondation par le suivi des protocoles de gestion des eaux"
  - Mesure 4.1-A: "Pérenniser et suivre le schéma directeur du patrimoine naturel, élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion des espaces naturels"
  - Mesure **4.1-B**: "Développer le rôle du GPMD comme animateur du territoire portuaire pour la préservation de la biodiversité"
  - Mesure **4.2-A**: "Animer et réaliser les documents d'objectif (DOCOB) des sites Natura 2000 en mer / bancs des Flandres"
  - Mesure 4.2-B: "Contribuer à l'amélioration de la connaissance et à la prise en compte des démarches du GPMD dans les schémas régionaux trames verte et bleue avec le réseau des aires marines protégées"



Référent pour toutes ces actions: Xavier CHELKOWSKI

 Mesure 4.2-C: "Définir les espaces fonctionnels du territoire portuaire en partenariat avec les acteurs: ville, port et entreprises"

> Référent pour cette action: Nathalie DOMINIQUE

### PAYSAGE INDUSTRIEL ET PORTUAIRE : CAHIER DES CHARGES S'APPLIQUANT AUX INDUSTRIELS





Référents projet: Nathalie DOMINIQUE et Sébastien LEBEL Équipe projet: Vincent CHARRUAU, Xavier CHELKOWSKI

Assistante: Paule KHALFET

L'Agence participera à la révision du cahier des charges s'appliquant aux industriels (document prescriptif) et à l'élaboration du cahier de recommandations (document incitatif), outils de mise en œuvre du plan d'aménagement et de développement durable du port. Elle apportera son concours au Grand Port Maritime de Dunkerque en termes d'expertise et de conseil, notamment sur les thèmes du paysage et de la biodiversité.

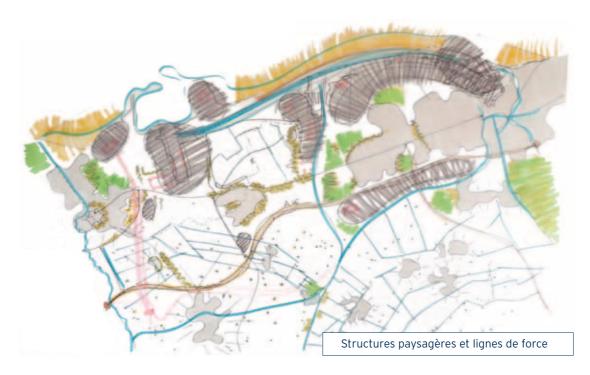
Dans un premier temps, l'Agence poursuivra la démarche préalable engagée en 2014 d'approche sensible et d'identification des enjeux paysagers du site industrialo-portuaire (rapport au littoral, relation port/villes, perception depuis les principales infrastructures de déplacement, mutations paysagères liées au développement du port...). Elle élaborera des cartographies permettant de replacer le territoire du GPMD dans son environnement urbain (zones urbaines, zones d'extension urbaines, espaces naturels, zones agricoles, sites d'activités et sites commerciaux, espaces de loisirs, grands équipements, trame verte et bleue/ corridors écologiques...) et d'identifier les sites de contact ville/industrie sur lesquels les enjeux paysagers sont forts. L'évolution future des paysages

sera évaluée au regard du développement projeté du GPMD et de son Schéma directeur des espaces naturels, afin de définir, à l'échelle de la circonscription du GPMD, les axes à développer pour une bonne intégration paysagère et environnementale des entreprises.



#### **Prescriptions et recommandations**

En s'appuyant sur les observations issues de la phase d'analyse et sur les enjeux mis en exergue, l'Agence proposera au GPMD des mesures à mettre en œuvre à l'échelle de la parcelle afin de garantir une intégration paysagère et environnementale cohérente entre chaque entreprise et conforme aux orientations prises à l'échelle de la circonscription. Ces mesures feront l'objet de règles prescriptives ou de recommandations différenciées selon le secteur où se situe l'entreprise, ayant notamment pour objet le traitement des clôtures, la composition des espaces extérieurs, la gestion des eaux pluviales et la qualité architecturale. L'agence en proposera une rédaction illustrée.





# **QUALIFIER ET AMÉNAGER LES GRANDES ENTITÉS GÉOGRAPHIQUES ET PAYSAGÈRES**

Dans le contexte économique et démographique difficile d'un territoire soumis à des contraintes environnementales fortes, la valorisation des atouts paysagers est un élément clé d'attractivité.

Au-delà de l'amélioration du cadre de vie, la qualification paysagère répond bien à l'objectif de favoriser les usages et les pratiques.

### **GRAND SITE DES DUNES DE FLANDRE**



Référent projet: Vincent CHARRUAU

Équipe projet : Nathalie DOMINIQUE, Sébastien LEBEL, Xavier CHELKOWSKI

Assistante: Paule KHALFET

L'approche paysagère, menée par l'Agence en 2013 et 2014 dans le cadre des études préalables à l'Opération Grand Site (OGS), fera l'objet d'un document de synthèse et d'une présentation lors d'un comité de pilotage en 2015. Cette approche permet d'apporter des éléments de compréhension de l'organisation du territoire, de caractériser les paysages, de formuler les principaux enjeux et d'esquisser les grands principes d'action. Elle donne également des éléments d'éclairage pour le choix du futur périmètre de l'Opération Grand Site.

pourra pour ce faire, et si cela s'avère nécessaire, approfondir le diagnostic sur certains secteurs.

L'Agence pourra apporter également son savoirfaire en matière de sensibilisation de la population aux valeurs paysagères du territoire, aux dynamiques en cours et aux enjeux de préservation et de valorisation. Elle sera en mesure, en complément, de mener des actions visant à promouvoir la connaissance et l'appropriation par la population du label Grand Site.



### Périmètre et programme d'actions

L'Agence poursuivra son implication en participant aux instances de gouvernance de l'OGS (comité de pilotage et comité technique) ainsi qu'en animant ou en participant à un ou plusieurs groupes thématiques, notamment dans les domaines du paysage et de l'environnement. Elle participera activement aux travaux visant à définir le périmètre de l'OGS et à construire le programme d'actions. Elle



#### Qu'appelle t-on un " Grand Site "?

Un Grand Site est un territoire remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, dont la dimension nationale est reconnue par un classement d'une partie significative du territoire au titre de la Loi 1930, qui accueille un large public et nécessite une démarche partenariale de gestion durable et concertée pour en conserver la valeur et l'attrait. On utilise couramment ce terme pour qualifier des territoires qui sont entrés dans une telle démarche.

Fiche synthétique "Opération Grand Site". Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie "

**Le territoire des Dunes de Flandre** a adhéré au réseau des Grands Sites de France le 3 octobre 2012. Le 13 décembre 2012, l'accord officiel de la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie est donné pour le lancement de l'Opération Grand Site.

### **VALORISATION DES CANAUX**



Référent projet : Sébastien LEBEL

Équipe projet: Nathalie DOMINIQUE, Vincent CHARRUAU, Xavier CHELKOWSKI

Assistante: Paule KHALFET

L'agence poursuivra les travaux de réflexion préalable à l'élaboration d'un schéma de mise en valeur des canaux et voies d'eau du territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque engagés en 2014. Il s'agit de s'appuyer sur le rôle structurant des canaux en termes d'espaces publics et de paysage pour requalifier et valoriser les quartiers et territoires traversés.

Au-delà de l'apport d'éléments de connaissance et d'analyse en matière de fonctionnement hydrau-lique, de continuités écologiques, de mobilités douces sur les berges, d'usages des canaux et de leurs abords, l'Agence proposera une approche par séquence paysagère afin de garantir la pertinence des propositions d'aménagement au regard des problématiques propres à chaque portion de

canal. Pour chaque séquence, des éléments d'état des lieux seront apportés et des premiers enjeux dégagés.

L'Agence accompagnera ensuite la Communauté urbaine de Dunkerque dans le lancement et le suivi d'une mission d'étude urbaine et paysagère confiée à un bureau d'études et dans ses différentes déclinaisons opérationnelles.

#### Un potentiel à exploiter:

- Dix canaux
- Une rivière canalisée (l'Aa)
- Un ancien canal (le canal de Mardyck), dont la réouverture partielle accompagnera le projet Dk'plus
- Un linéaire global d'environ 77 kilomètres



### DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN TERRESTRE ET PAYSAGE



Référent projet: Nathalie DOMINIQUE

Équipe projet à constituer pour la seconde phase d'étude (approche paysagère)

Assistante: Paule KHALFET

L'identification des sites potentiels de développement de l'éolien terrestre sur le territoire de Communauté urbaine de Dunkerque réalisée en 2012 par l'Agence sera actualisée début 2015. Ce travail s'effectuera en étroite relation avec les services communautaires et sera intégré à leur système d'informations géographiques. À la suite de la restitution de cette première phase consistant exclusivement en une approche en termes d'urbanisme réglementaire, l'Agence apportera son concours à une réflexion en matière de paysage. Cette seconde phase d'étude ne concernera que les sites ayant été définis comme pouvant accueillir un développement éolien.

Des travaux pourront également être menés sur le territoire de la Communauté de communes des Hauts de Flandre.

## MISE EN VALEUR DES ENTRÉES DE L'AGGLOMÉRATION DUNKERQUOISE

| Référent projet: **Nathalie DOMINIQUE** | Équipe projet à constituer | Assistante: Paule KHALFET

L'Agence engagera une réflexion préalable à l'élaboration d'un schéma de requalification des entrées de l'agglomération dunkerquoise. La démarche devra permettre d'apporter des éléments de compréhension de la notion "d'entrée de ville" (tous modes d'accès), d'identifier les différentes problématiques qui y sont attachées, de repérer

les secteurs d'intérêt, de formuler les principaux enjeux et de lancer des pistes en termes d'aménaaement, illustrées sur des secteurs test.

L'Agence assistera par la suite la Communauté urbaine de Dunkerque dans le lancement et le suivi d'une prestation d'étude déclinée en plan d'actions.

### **VALORISATION DES STATIONS BALNÉAIRES**





Référents projet: Pascale MONTÉFIORE et Nathalie DOMINIQUE

Équipe projet à constituer Assistante: Sabine HAGNERÉ

L'Agence accompagnera la Communauté urbaine de Dunkerque dans les réflexions relatives à la valorisation des stations balnéaires et à la qualification de leurs fronts de mer. Dans ce cadre, l'Agence pourra également accompagner la Communauté urbaine et la Ville de Dunkerque pour l'aménagement du secteur situé à l'articulation du quartier du Grand Large et de Malo-les-Bains de part et d'autre de la place Paul Asseman.





### MENER DES DÉMARCHES DE PROJETS URBAINS SUR DES SECTEURS D'ENJEUX

En matière de projet urbain, les démarches de l'Agence visent à établir à chacune des échelles un diagnostic partagé et prospectif, puis à envisager des scénarios d'évolution et à proposer des pistes pour l'élaboration d'un projet sur le secteur considéré (ville, quartier, secteur d'enjeu intercommunal...).

Dans toute la mesure du possible, l'expertise des habitants est recherchée, approche sociale et approche urbaine allant de pair.

### PROJET PHOENIX — CENTRE D'AGGLOMÉRATION



Référent projet : Nathalie DOMINIQUE

Équipe projet: Jean-François VEREECKE, Kristina MARTINSH, Cécile TRAVERS, Francine BARDY, Céline LEJEUNE, Arnaud FIXARD, Laure PACCOU, Séverine POTVIN, Pierre-Mathieu DEGRUEL, Sébastien LEBEL, Vincent CHARRUAU, Julie DUMAS, SIG, infographie

Assistante: Paule KHALFET

De nouvelles ambitions sont affichées pour renforcer la centralité d'agglomération.

L'Agence viendra en appui de la Communauté urbaine et de la Ville de Dunkerque pour l'élaboration et la formalisation du projet "Phoenix" et la construction de la stratégie pour y parvenir. Au premier semestre 2015, l'Agence participera ainsi aux travaux techniques préparatoires à la tenue d'un séminaire des élus pour construire la vision prospective globale.

L'Agence contribuera ensuite à la traduction des orientations stratégiques au sein d'un document cadre, un "plan de référence", dont l'objectif est de guider les actions urbaines futures et de développer la stratégie de renforcement du centre d'agglomération pour les 15 ans à venir.



### ÉTUDE URBAINE AUX ABORDS DE LA RD 601 (EN LIEN AVEC LE PROJET DK'PLUS)



Référent projet: Pierre-Mathieu DEGRUEL

Équipe projet: Nathalie DOMINIQUE, Julie DUMAS, Xavier CHELKOWSKI, SIG

Assistante: Paule KHALFET

À la demande de la Communauté urbaine de Dunkerque, l'Agence engagera une étude de projet urbain dans l'épaisseur des quartiers de part et d'autre la RD 601 (entre la rue de la République et la rue du Banc Vert, entre le plan d'eau de l'île Jeanty et le rond-point du Kruysbellaert). Le projet de restructuration du réseau de transport collectif Dk'plus prévoit d'importantes modifications sur cette voie entre Saint-Pol-sur-Mer et Petite-Synthe. Aussi, les projets de développement urbain dans les îlots voisins devront faire l'objet d'une attention toute particulière pour assurer une cohésion d'ensemble. Des secteurs d'enjeux principaux seront identifiés et conduiront à la formulation de scenarii plus précis.



#### Diagnostic et projet

Dans un premier temps, il s'agira d'effectuer un diagnostic en matière de foncier disponible et mutable, pour proposer dans un second temps, un projet de renouvellement et de développement urbain adapté. Ce travail sera mené en lien avec l'Atelier Alfred Peter qui conduit l'étude de restructuration du réseau de transports en commun et les services communautaires. Il s'articulera avec les réflexions sur les quartiers en politique de la ville (cf chapitre "accompagner la politique de la ville") et avec la réflexion sur la valorisation des canaux, du fait de la réouverture de l'ancien canal de Mardyck (cf chapitre "qualifier et aménager les grandes entités paysagères et géographiques").



### ACCOMPAGNEMENT DE LA RESTRUCTURATION DU STADE TRIBUT



Référent projet : Nathalie DOMINIQUE

Équipe projet: Pierre-Mathieu DEGRUEL, Julie DUMAS, Xavier CHELKOWSKI

Assistante: Paule KHALFET

À la suite de la réflexion préalable sur les possibilités d'évolution du stade Tribut menée en 2014, l'Agence participera au comité technique chargé du lancement et du suivi des études préalables à la restructuration du stade (étude de programmation pour le nouveau stade et consultation de maîtrise d'œuvre, étude de relocalisation de la piste d'athlétisme et programmation...).

Les apports de l'Agence porteront essentiellement sur les enjeux urbains en termes de circulation et de stationnement ainsi que de relation aux



quartiers adjacents. L'agence portera une attention particulière aux contraintes de constructibilité sur cette zone soumise à un risque de submersion marine, ainsi qu'au traitement des façades urbaines, notamment celle sur le canal (au regard de la réflexion globale menée sur cette question à l'échelle communautaire).

### AMÉNAGEMENT DU QUARTIER SAINT-NICOLAS À DUNKERQUE - PETITE-SYNTHE



Référent projet : **Sébastien LEBEL** | Équipe projet : Nathalie DOMINIQUE | Assistante : Paule KHALFET

L'Agence poursuivra la réflexion engagée fin 2014 avec la Communauté urbaine et la Ville de Dunkerque sur l'évolution du quartier Saint-Nicolas. Afin de renforcer la requalification du cœur historique de Petite-Synthe initiée en 2013 par le réaménagement de la place Saint-Nicolas, il s'agit d'organiser la mobilisation du foncier disponible pour développer un programme de renouvellement urbain comprenant des logements et des services organisés autour d'un espace public structurant et prévoyant une offre de stationnement adaptée.





### **Fabrique d'initiatives locales**

À l'issue de l'élaboration du schéma d'aménagement, l'Agence accompagnera la Communauté urbaine de Dunkerque dans le lancement et le suivi des marchés de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des différentes opérations de logements et de services. Elle interviendra également dans le cadre du dispositif de participation des

habitants (FIL - Fabrique d'initiatives locales) envisagé pour la conception de l'espace public central structurant le nouvel îlot (entre l'avenue de Petite-Synthe et le parvis de l'école de la Meunerie, rue de Strasbourg).

### PROJET URBAIN - GRAND-FORT-PHILIPPE



Référent projet : Vincent CHARRUAU

Équipe projet : Nathalie DOMINIQUE,

Sébastien LEBEL

| Assistante: Paule KHALFET

L'Agence accompagnera la Ville de Grand-Fort-Philippe dans sa réflexion en matière d'évolution urbaine et participera au comité de pilotage pour l'aménagement du parc de l'Estran.

Après une première phase de diagnostic partagé, elle proposera des pistes pour l'élaboration d'un projet urbain communal, dans le contexte large de l'ouest de l'agglomération dunkerquoise.



### REQUALIFICATION DU SITE DE L'ANCIENNE ÉCOLE PASTEUR - CAPPELLE-LA-GRANDE



Référent projet : **Nathalie DOMINIQUE**| Équipe projet : Pierre-Mathieu DEGRUEL
| Assistante : Paule KHALFET

Dans la suite de la réflexion menée en 2014 sur les potentialités de restructuration du centre-ville, l'Agence accompagnera la Ville de Cappelle-la-Grande dans son projet de requalification du secteur de l'ancienne école Pasteur. Elle assistera la collectivité pour la définition d'un schéma global

d'aménagement et de qualification et la conception d'un programme de logements et de services. Le travail sera mené en étroite relation avec les services communautaires et le bailleur social de l'opération.

### RESTRUCTURATION DU CENTRE-VILLE DE TÉTEGHEM

| Référent projet : **Nathalie DOMINIQUE** | Équipe projet à constituer | Assistante : Paule KHALFET

L'agence assistera la ville de Téteghem pour identifier et qualifier les opportunités d'évolution de son centre-ville dans le contexte général du développement communal. Sur cette base de diagnostic partagé, l'Agence proposera un schéma global de restructuration et de valorisation.



# SUITES DE L'ÉTUDE URBAINE "CENTRALITÉ MALO - TERMINUS / GARE DE LEFFRINCKOUCKE"

Référents projet : Nathalie DOMINIQUE

Équipe projet : Pierre-Mathieu DEGRUEL, Céline LEJEUNE, Sébastien LEBEL, Vincent CHARRUAU

Assistante: Paule KHALFET

Suite aux décisions prises en décembre 2014 par le comité de pilotage de l'étude intercommunale, l'Agence accompagnera la Communauté urbaine et les Villes de Dunkerque et de Leffrinckoucke dans les différentes suites opérationnelles:

- l'aménagement du secteur de la gare de Leffrinckoucke: lancement et suivi d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre d'un programme de logements et de services et la réalisation des espaces publics associés;
- l'évolution du secteur des résidences Moulin et Schuman: étude des possibilités d'intervention sur les résidences avec le bailleur, propositions d'aménagement de l'espace public...;
- la poursuite de l'aménagement de la véloroutevoie verte entre la gare de Leffrinckoucke et le Fort des Dunes: insertion de cette infrastructure en milieu urbain, relation avec l'opération Grand Site de France...



- l'aménagement du secteur du rond-point de Malo Terminus, en relation avec le projet Dk'plus;
- le réaménagement du secteur des associations sur le quartier de la Tente Verte à Rosendaël: restructuration à moyen terme (nécessitant une maîtrise foncière), qualification de l'espace public dans un esprit de co-production avec les habitants...



### ACCOMPAGNER LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le programme 2015 accorde une nouvelle place à la politique de la ville, renforçant ainsi le positionnement de l'observatoire des quartiers et les études urbaines dans les secteurs prioritaires.

La **loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine** votée en février 2014, entrée en vigueur en janvier 2015, introduit trois grands changements :

### · la notion de quartiers prioritaires

En juin 2014, 1500 quartiers prioritaires ont été identifiés dans la France entière, sur le critère de la faiblesse des revenus des habitants. Seuls ces quartiers percevront les subventions de l'État au titre de la politique de la ville. Ils remplacent les anciens zonages et dispositifs existant (ZUS, CUCS). Dans le Dunkerquois quatre communes sont concernées: **Dunkerque, Grande-Synthe, Téteghem et Coudekerque Branche.** 

#### · les contrats de ville de nouvelle génération

Ils devront être conclus par les intercommunalités au 30 juin 2015 (durée 6 ans). Ils comprennent trois champs prioritaires: la cohésion sociale, le cadre de vie/renouvellement urbain, le développement de l'activité économique et de l'emploi.

#### · la co-construction avec les habitants

Celle-ci passera notamment par la création de conseils citoyens.

La loi pose aussi le cadre, fixe les objectifs et les moyens du **Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU)**. Un investissement de 5 milliards d'euros de l'ANRU financé avec le concours d'Action logement, sera réparti comme suit : 83 % pour **les sites d'intérêt national** et 17 % pour **les sites d'intérêt régional**, dans le cadre des Contrats de plan État région (CPER).

- En décembre 2014, sur le territoire français, 200 quartiers d'intérêt national ciblés par le NPNRU ont été dévoilés (parmi les 1500 prioritaires). Ces quartiers bénéficieront de financements exceptionnels en raison de leurs grandes difficultés sociales et urbaines. Deux quartiers de l'agglomération dunkerquoise ont été identifiés: quartiers nord-ouest de Saint-Pol-sur-Mer et l'îlot des Peintres à Grande-Synthe.
- 200 autres quartiers présentant des dysfonctionnements vont être identifiés d'intérêt régional. Aujourd'hui 50 ont été dévoilés. Parmi eux figurent deux secteurs de l'agglomération dunkerquoise : Banc Vert, Jeu de Mail, Île Jeanty, Carré de la Vieille à Dunkerque et Degroote à Téteghem.

À noter par ailleurs que les Zones franches urbaines (ZFU) sont prolongées jusque fin 2020 et deviennent des "territoires entrepreneurs".

### OBSERVATION DES OUARTIERS ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



Référent projet : Céline LEJEUNE

Équipe projet: Francine BARDY, Cécile TRAVERS, SIG

Assistante: Sabine HAGNERÉ

L'AGUR assurera une veille législative relative à la nouvelle politique de la ville. Elle apportera une connaissance globale de sa mise en œuvre dans le Dunkerquois. Dans ce sens, elle publiera un "Cahier de l'AGUR" explicitant et résumant ce qu'est la nouvelle politique de la ville et comment celleci se traduit concrètement dans l'agglomération dunkerquoise.

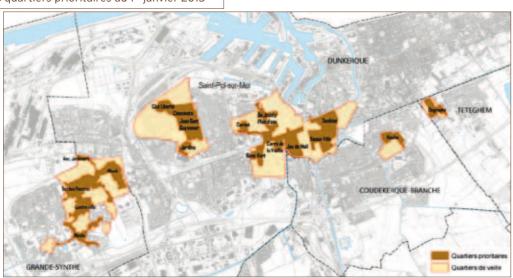
L'AGUR poursuivra son assistance à la CUD et aux communes dans leurs travaux préalables à l'élaboration du nouveau contrat de ville (diagnostics, réunions intersites, comité de pilotage, réflexions sur la participation des habitants en vue des futurs conseils citoyens...).



#### Diagnostics socio-démographiques

L'AGUR accompagnera les communes dans la réalisation de diagnostics socio-démographiques à l'échelle infra communale. Elle proposera des traitements statistiques et cartographiques, des analyses, en partenariat étroit avec les communes (par exemple dans le cadre du diagnostic social et urbain des quartiers est de Saint-Pol-sur-Mer). Elle propose aussi une aide méthodologique et technique à la réalisation d'enquêtes et d'études qualitatives (par exemple sur le quartier Jean Bart Guynemer à Saint-Pol-sur-Mer). Enfin l'AGUR assurera à ses partenaires la connaissance et le relais des dernières données infra communales disponibles, en particulier de l'INSEE et du Ministère de la ville.

Les quartiers prioritaires au 1er janvier 2015



Source: AGUR, Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, CG59 - janvier 2015

# ACCOMPAGNEMENT DES DISPOSITIFS DU PLAN NATIONAL DE RÉNOVATION URBAINE



Référent projet : **Pierre-Mathieu DEGRUEL**| Assistante : Paule KHALFET

L'Agence accompagnera la Communauté urbaine de Dunkerque et les villes dans le cadre du Plan national de rénovation urbaine en menant des études sociologiques et urbaines et en animant des démarches participatives (cf. chapitre "accompagnement des démarches participatives"). Elle contribuera par ailleurs à la mise en cohérence spatiale, sociale et programmatique de ces projets les uns par rapport aux autres et avec l'ensemble des projets environnants.

### PROTOCOLE DE PRÉFIGURATION COMMUNAUTAIRE ET TRAVAUX PRÉALABLES À LA SIGNATURE DES CONVENTIONS AVEC L'ANRU



Référent projet : Pierre-Mathieu DEGRUEL Équipe projet: Céline LEJEUNE, SIG Assistante: Paule KHALFET

L'Agence épaulera la Communauté urbaine dans l'élaboration du protocole de préfiguration et réalisera un certain nombre de travaux qui permettront d'aboutir, en 2016, à la signature de conventions pluriannuelles entre l'ANRU et les collectivités locales concernées. Elle assurera entre-autre un suivi global des travaux et sera vigilante à la cohérence des orientations de projet avec les autres dynamiques du territoire (EGEL, SCoT, PLUi, Dk'Plus, projet Phoenix, trame verte et bleue, politique foncière...).

Pour ce faire, un travail de spatialisation des enjeux et des intentions de projet sera mené. L'équipe apportera par ailleurs sa contribution en matière de représentation cartographique. Elle pourra enfin mener un certain nombre d'actions pour alimenter les projets (recherches de références, animation de débats thématiques, déplacements comparatifs...) et apportera sa contribution dans la définition des règles du jeu de la concertation et de la co-construction avec les habitants.

### QUARTIERS NORD-OUEST DE SAINT-POL-SUR-MER

Référent projet : Pierre-Mathieu DEGRUEL

Équipe projet: Céline LEJEUNE, Nathalie DOMINIQUE, Philippe MONTAINE

| Assistante: Paule KHALFET

Suite à l'étude menée à la demande de la Ville de Saint-Pol-sur-Mer, pour la préfiguration de son dossier de candidature au plan national de rénovation urbaine, l'Agence poursuivra ses travaux pour accompagner la mise en place du projet. Elle sera garante de la pertinence du projet global (cité Liberté, cité des Cheminots et résidences Jean Bart et Guynemer) dans le respect des orientations prises en 2014.

Elle travaillera par ailleurs à l'élaboration d'un diagnostic qualitatif sur la perception par les habitants des résidences Jean Bart et Guynemer, de leur environnement et de leur cadre de vie. Ce travail devra éclairer le diagnostic spatial et permettre d'engager une nouvelle phase de dialogue avec les habitants.



### **Travail participatif avec les habitants**

L'Agence continuera le travail participatif initié auprès des habitants de la cité Liberté sur la requalification de leurs espaces publics (cf. chapitre "accompagnement des démarches participatives"). Ce travail sera réajusté pour être en cohérence avec les dispositifs de politique de la ville qui se mettent en place.

Par ailleurs, elle pourra, si nécessaire, engager des travaux plus détaillés sur les possibilités de renouvellement urbain de la cité des Cheminots



### QUARTIERS EST DE SAINT-POL-SUR-MER ET QUARTIER DE L'ÎLE JEANTY - PLAN D'EAU



Référent projet : Pierre-Mathieu DEGRUEL

Équipe projet : Céline LEJEUNE, Nathalie DOMINIQUE, Philippe MONTAINE, Sébastien LEBEL.

| Assistante: Paule KHALFET

À la demande de la commune de Saint-Pol-sur-Mer et dans la poursuite des travaux initiés en 2014 avec la Ville de Dunkerque (bilan des dispositifs de renouvellement urbain), l'Agence accompagnera les réflexions urbaines globales sur ce secteur en prenant en compte le futur réseau de transport Dk'plus et les orientations d'aménagement qui en émaneront dans le secteur de la gare de Dunkerque et aux abords de la RD 601. Elle accompagnera également la commune de Saint-Pol-sur-Mer dans la réalisation d'un diagnostic social et urbain plus précis autour des poches de fragilités (résidence Carnot, rue Étienne Dolet...).



### QUARTIER DU BANC VERT

Référent projet : Pierre-Mathieu DEGRUEL

| Équipe projet à constituer | Assistante: Paule KHALFET

Le quartier du Banc-Vert a fait l'objet d'une convention ANRU entre 2009 et 2014 qui n'a pu être menée à son terme. La partie sud du quartier a subi des transformations significatives qui ont notamment permis des premiers raccords avec le quartier Louis

XIV à Petite-Synthe. Cependant, une part importante des intentions initiales n'ont pu être mises en œuvre. L'agence mènera donc, en relation avec les services de la Ville de Dunkerque et de la Communauté urbaine, une réflexion pour revisiter le projet au regard du contexte actuel. Elle s'appuiera notamment sur l'étude réalisée par l'AGUR en 2014 relative au bilan des dispositifs de renouvellement urbain dans les quartiers du sud de Dunkerque (plan de bilan des opérations et carte d'opportunités)

et intégrera, dans sa réflexion, la nécessaire mise en cohérence du projet avec la requalification de la RD 601 et l'arrivée du réseau Dk'plus.



### **OUARTIER DEGROOTE À TÉTEGHEM**



Référent projet: Pierre-Mathieu DEGRUEL

Équipe projet: Céline LEJEUNE, Arnaud FIXARD, Vincent CHARRUAU

| Assistante: Paule KHALFET

Le quartier Degroote fait partie des quartiers retenus par l'État au titre de la politique de la ville. Il est par ailleurs identifié au PNRU parmi les 55 quartiers d'intérêt régional. À la demande de la Ville de Téteghem, en collaboration avec la Communauté urbaine et les différents acteurs de terrain (bailleur, centre socio-culturel...), l'Agence réalisera une étude sociale et urbaine pour affiner le projet de renouvellement urbain. Ce projet devra être pensé en lien avec les autres sites communautaires identifiés au PRNU et en cohérence avec l'ensemble des grands projets de territoire.



### QUARTIER HOCHE À COUDEKERQUE-BRANCHE

Référent projet : Pierre-Mathieu DEGRUEL

Équipe projet: Céline LEJEUNE, Arnaud FIXARD, Vincent CHARRUAU

| Assistante: Paule KHALFET

Le quartier Hoche fait partie des quartiers retenus par l'État au titre de la politique de la ville. Il n'est cependant pas identifié au PNRU, ni parmi les 200 quartiers d'intérêt national, ni parmi les 55 quartiers d'intérêt régional. Notons que l'État prévoit d'identifier 200 quartiers d'intérêt régional. À la demande de la Ville de Coudekerque-Branche, l'Agence réalisera une étude sociale et urbaine pour l'accompagner dans la définition d'un projet de renouvellement urbain. Ce projet devra être pensé de manière cohérente avec les sites communautaires identifiés au PNRU et tenir compte des grands projets de territoire.





### DIFFUSER ET PARTAGER LES EXPERTISES : L'ÉCOSYSTÈME DE LA HALLE AUX SUCRES

Depuis qu'elle est installée à la Halle aux sucres, l'Agence peut s'appuyer sur un formidable média pour "partager les savoirs". Le futur learning center viendra prochainement compléter une palette large d'outils qu'elle a l'habitude de mobiliser: les rencontres et évènements, le site Internet, les publications et autres supports pédagogiques (expositions, guides pratiques et méthodologiques, lettres trimestrielles, cahiers de l'AGUR...). Ceux-ci ont pour objet de valoriser les productions, informer et sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux en matière de développement du territoire.

### SYNERGIES DES SAVOIR-FAIRE DES ACTEURS DE LA HALLE AUX SUCRES

Équipe projet: tous les salariés de l'AGUR

L'AGUR occupe et partage les locaux de la Halle aux sucres avec d'autres techniciens impliqués dans les problématiques de l'urbanisme que sont l'INSET, la CUD, et les archives communautaires.

Cette proximité constitue une véritable opportunité pour approfondir les habitudes de travail et les perspectives de collaboration.

Ainsi, à titre d'exemple, l'AGUR, l'INSET et la Ville de Dunkerque organiseront à la fin de l'année 2015, une journée d'échanges autour de la question de "la gestion du foncier des copropriétés de la reconstruction: quels devenirs?"

Ce moment visera à identifier les enjeux urbains, mais aussi en matière d'habitat, de droit, de maîtrise du foncier, d'aménagements.

Différents corps de métiers viendront échanger sur leurs pratiques et leurs attendus; les propos seront éclairés par un intervenant extérieur qui partagera son expérience et nourrira les débats. Une des ambitions de cette première rencontre est d'investir, dans le temps, la problématique du patrimoine bâti et non bâti de la reconstruction à Dunkerque et plus largement sur le littoral de la Côte d'Opale.

D'autres journées pourront être co-organisées, celles-ci seront précisées via le croisement des programmes d'activité de chaque structure.



### **LEARNING CENTER**



Référent projet: Pascale MONTÉFIORE Assistante: Sabine HAGNERÉ

L'AGUR participera aux réflexions relatives à la création du "learning center" sur le thème de "la ville et le développement durable", et notamment sa dimension "centre d'interprétation", dans le cadre du projet "Halle aux sucres".

Dans cet objectif, l'AGUR, au sein du comité de pilotage technique regroupant les partenaires du projet

"Halle aux sucres" (la CUD, le service des archives de la Ville de Dunkergue, l'ULCO, l'INSET) participera au suivi de l'étude en cours relative à la définition du projet, à la muséographie du centre d'interprétation, à la définition du projet d'éducation populaire, ainsi qu'à la création d'une identité graphique pour l'ensemble de la Halle aux sucres.

### IMPLICATION DE L'AGUR AU COMITÉ " ENFANTS DES VILLES "



Référent projet : Sophiane DEMARCQ Équipe projet: Pierre-Mathieu DEGRUEL Assistante: Sabine HAGNERÉ

L'AGUR participera aux réflexions et actions menées dans le cadre du comité "enfants des villes" du learning center. Le cycle "enfants des villes", qui abordera pour les trois années à venir les représentations et vécus de l'enfance, la place de l'enfant citoyen ou bien encore les territoires de l'enfance.

Dans ce cadre, l'AGUR, impliquée sur la thématique dans le cadre de plusieurs travaux et associée aux réflexions du learning center sur ce thème développera plusieurs actions:

- la réalisation et l'installation dans les locaux du learning center d'une exposition sur l'Europe à Dunkerque à l'automne prochain;
- la mise en place de travaux avec les enfants dans le cadre de dispositifs participatifs liés à l'ANRU.



Les dynamiques partenariales développées en 2014 pour croiser les travaux de l'AGUR et le programme d'actions du learning center se poursuivront en 2015.

D'autres actions ponctuelles pourront être également organisées dans l'enceinte du bâtiment: rendez-vous de l'AGUR, participation aux journées du patrimoine...

# COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE BOULLE



Référent projet: Pierre-Mathieu DEGRUEL | Assistante: Paule KHALFET

Après une première collaboration en 2013/2014 avec le DSAA "Design d'espace" de l'école Boulle à Paris, l'Agence, accompagnée par l'équipe du learning center de la Halle aux sucres, renouvelle l'expérience pour l'année universitaire 2015/2016. Elle travaillera avec les étudiants du M1, sur la thématique de l'enfance. Il s'agira de proposer

l'aménagement d'équipements ou d'espaces publics favorables à l'accomplissement des enfants. Trois communes du territoire de la CUD seront choisies. Deux projets par commune seront réalisés. Le travail sera présenté à l'automne 2016 dans le cadre du cycle "enfants des villes".

### L'EXPERTISE EN OBSERVATION ET PROSPECTIVE



Référent projet: **Jean-François VEREECKE**Assistante: Sabine HAGNERÉ

Riche de son expérience en matière d'observation et de prospective, l'Agence apporte une assistance technique pour l'accès à l'information statistique, une aide méthodologique à la mise en place d'enquêtes, évaluations, ainsi qu'une aide à l'analyse de données (notamment dans le cadre du recensement rénové), voire la mise en place de systèmes d'information. Elle accompagne de nombreuses démarches partenariales et assure également une

mission permanente d'informations statistiques rapides consistant à mettre à disposition certaines statistiques (dans la limite fixée par les conventions liant l'AGUR à ses fournisseurs de données). En matière de prospective, elle apporte également ses conseils méthodologiques et son expertise sur les tendances, les approches systémiques, ou encore les outils de veille stratégique.

# L'EXPERTISE EN SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE



Référent projet : **Mathias DUFOUR**Assistante : Sabine HAGNERÉ

L'AGUR est amenée à répondre régulièrement à différentes sollicitations en matière d'informations géographiques. Dotée d'un Système d'information géographique (SIG) depuis plus de dix ans, l'AGUR

produit des cartes et analyses géographiques pour ses partenaires. Elle intervient également pour apporter son expertise dans différents réseaux, instances et plateformes d'échanges.

### L'EXPERTISE EN MARKETING TERRITORIAL ET IMAGE DES TERRITOIRES



Référent projet: **Pascale MONTÉFIORE** | Assistante: Sabine HAGNERÉ

L'AGUR, qui s'attache depuis sa création, en lien avec les collectivités locales, à sensibiliser les usagers à l'image et au devenir de la ville et les former afin de faciliter leur participation en tant qu'acteur continuera à largement s'impliquer dans le développement de projets auprès de ses partenaires.

Elle restera par ailleurs membre du comité de pilotage de Cap'Com et interviendra ponctuellement pour différents organismes extérieurs afin de valoriser les actions mises en œuvre localement pour améliorer l'image et l'attractivité du territoire.

### LA PARTICIPATION DE L'AGUR AUX TRAVAUX De la fédération nationale des agences d'urbanisme

### Participation au bureau de la FNAU

L'AGUR contribuera par sa participation à la mise en œuvre des nouveaux objectifs de la FNAU: rapprochement des réseaux d'élus, international, Europe...

Elle participera à l'animation de la réunion des directeurs ainsi qu'au bureau de la FNAU et, par ce biais, à la définition de la stratégie nationale des agences d'urbanisme, et alimentera en articles reflétant ses travaux les publications de la FNAU, en particulier "Traits d'agences".



# Participation à la rencontre annuelle des agences d'urbanisme

L'AGUR participera à la préparation et à l'animation de la rencontre nationale annuelle des agences d'urbanisme en particulier pour prolonger l'expérience des ateliers métier ainsi qu'à la valorisation de l'évènement.





# Participation au Comité national pour la prévention des risques naturels maieurs

Dans le cadre des partenariats engagés entre la FNAU et d'autres acteurs, l'AGUR poursuivra son engagement au sein du comité national pour la prévention des risques naturels majeurs. Elle participera également aux travaux de la commission mixte Inondation portant notamment sur la transcription de la directive Inondation en stratégie nationale de gestion du risque inondation.

#### Participation aux clubs de la FNAU

En 2015, l'AGUR poursuivra la co-animation du club Communication avec l'IAU (agence d'urbanisme Île de France) et celle du club Doc.

Elle participera également aux divers clubs permettant aux techniciens des agences d'échanger informations, documents et pratiques, et de débattre entre eux (et parfois avec des experts: CERTU, directions ministérielles, DATAR...) sur des sujets d'actualité concernant les thématiques du projet urbain et du paysage, de la planification réglementaire, du développement économique, de l'environnement, de l'habitat, de l'urbanisme commercial, de la mobilité et des transports, des villes maritimes et portuaires, de la communication, des coopérations internationales, des outils informatiques dédiés à l'urbanisme...

Certaines questions feront l'objet d'avis circonstanciés de la FNAU.



### RESSOURCES



Référent projet : Pascale MONTÉFIORE

Équipe projet: Aurélie DARRY, Alain CANEPARO, infographie

Assistante: Sabine HAGNERÉ

L'AGUR accueille au centre de ressources un large public à la recherche d'informations pertinentes dans différents domaines qui président au développement local: aménagement du territoire, architecture, développement durable, économie, environnement, habitat, patrimoine, politique de la ville, santé, sociologie, tourisme, transports et déplacements, urbanisme...

Par ailleurs, l'AGUR a modernisé son système d'information et son infrastructure informatique pour profiter au mieux des dernières technologies. Depuis janvier 2014, il est possible de consulter la base documentaire du centre de ressources (études de l'Agence, ouvrages, publications, périodiques). Cette base sera développée en y intégrant des articles de presse.

Une démarche de mutualisation au sein de l'écosystème de la Halle aux sucres sera également initiée en 2015. Via les deux ordinateurs tactiles positionnés au centre de ressources depuis septembre 2014, l'AGUR donnera ainsi accès à l'ensemble de la ressource documentaire de l'Agence, de l'INSET et du learning center (en fonction des disponibilités techniques).

De plus, l'Agence travaillera en 2015 à l'élaboration d'une photothèque et cartothèque avec la nouvelle version de SharePoint.

Dès janvier 2015, un tableau de bord sera mis en place afin de déterminer le profil du public accueilli, avec des indicateurs tels que la fonction (étudiants, professionnels...), l'âge, le type de documents consultés...

Enfin, l'AGUR finalisera en 2015 l'important travail d'archivage (40 ans d'archives) en partenariat avec le Centre des archives et de la mémoire urbaine de l'agglomération.





### INTERNET

Référent projet : Pascale MONTÉFIORE

Éguipe projet: Aurélie DARRY, Alain CANÉPARO

Le site Internet migrera de SharePoint 2010 à SharePoint 2013. Cela permettra principalement de rendre plus performant le moteur de recherche, et aussi de faire évoluer l'aspect graphique et d'intégrer la dimension Halle aux sucres.

Par ailleurs l'AGUR mettra en avant l'implication de l'Agence à l'échelle transfrontalière. Elle mettra également en ligne les fiches descriptives des expositions et maquettes disponibles en prêt.

### PUBLICATIONS ET SUPPORTS PÉDAGOGIOUES



Référent projet : **Pascale MONTÉFIORE**Assistante : Sabine HAGNERÉ

Les publications et les supports pédagogiques auront pour objet de valoriser les productions (ils seront pour la plupart mis en ligne sur Internet).

Il s'agira de produire, en fonction des études et des travaux de recherche réalisés par les techniciens de l'AGUR, y compris dans le cadre de travaux menés avec d'autres structures, des documents synthétiques et illustrés dont la principale vocation est d'être lus et compris par le plus grand nombre. Ainsi, en fonction des contenus disponibles et des opportunités, l'Agence produira:

 des fiches de synthèse, intitulées "Cahiers de l'AGUR", permettant d'expliquer de façon claire et concise les problématiques relatives aux études et travaux effectués par l'Agence;

- un bulletin d'information trimestriel, intitulé "AGURinfo", complémentaire au site Internet, composé de différentes rubriques (actualité des projets, agenda des manifestations, ouvrages publiés récemment...). Son concept évoluera vers une version plus moderne répondant au mieux aux attentes (newsletter);
- des repères statistiques et thématiques, qui correspondent aux publications annuelles réalisées par l'AGUR depuis plusieurs années ("Habitat en chiffres", "l'éconographe"...) dont la forme sera susceptible d'évoluer afin de répondre au mieux aux besoins des partenaires.

Au-delà de ses ressources internes et des travaux qu'elle produit l'AGUR fera en sorte de valoriser d'autres richesses en gardant une ouverture sur l'extérieur, grâce aux relations qu'elle entretient, au sein du réseau de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) mais aussi à l'échelle régionale, avec différents organismes (CAUE, maison de l'architecture et de la ville, écoles d'architecture...).







# ÉDUCATION POPULAIRE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

En 2015, l'AGUR investira massivement les champs de l'éducation populaire et de la démocratie participative. Elle lancera notamment un magazine numérique baptisé Urbislemag.fr. Son principal objectif: donner aux habitants les moyens de comprendre les grands enjeux d'avenir en matière d'urbanisme afin de leur permettre de participer aux débats et de donner leur avis sur des sujets qui les concernent au premier plan. L'Agence s'impliquera aussi pleinement dans les nouveaux dispositifs de démocratie participative lancés au lendemain des élections municipales: Fabriques d'initiatives locales (FIL), conseils citoyens, ateliers participatifs... Par ailleurs, l'Agence poursuivra l'organisation des "Rendez-vous de l'AGUR", des rencontres thématiques ayant pour invités des experts reconnus.

### **URBISLEMAG.FR**



Référent projet: Vanessa DELEVOYE

Équipe projet : tous les salariés de l'AGUR

Assistante: Paule KHALFET

Comment vulgariser et rendre accessibles au grand public les enjeux de développement des villes de demain?

Comment donner aux habitants les moyens de participer aux débats locaux et nationaux, d'émettre des avis pertinents et argumentés sur des sujets et des projets qui les concernent au premier plan?

Comment fédérer les villes de notre territoire autour de leur destin commun?

C'est en réponse à toutes ces questions qu'un projet de magazine d'information piloté par l'Agence se concrétisera lors du premier trimestre 2015.

Ce projet sera exclusivement numérique: face à la multiplication des contenus

d'information gratuits sur le web, les habitants sont déjà nombreux à choisir ce seul media pour trouver une réponse à leurs questions.



■ Urbis aujourd'hui, version numérique.

Il reprendra quelques-unes des "recettes" déjà expérimentées dans le cadre du magazine papier Urbis (édité par l'AGUR entre 2001 à 2008) comme:

- un très large spectre de sujets abordés ayant trait à l'urbain;
- une écriture simple et directe où le jargon technique n'a pas sa place;
- un ton constructif;
- une présentation attractive...

Enfin, il répondra à d'autres préoccupations de l'AGUR: la nécessité de se distinguer dans la galaxie FNAU et celle de faire parler de notre territoire sur le plan national.

Parce qu'il fait appel à tous les talents de l'AGUR, notre nouvel outil d'éducation populaire 2.0 fonctionnera sur un mode projet, totalement transversal.



### Partager des expériences innovantes

Le support numérique permettra à l'AGUR de proposer une palette étoffée de contenus: texte, photo, vidéo, croquis, donnée statistique à compréhension immédiate grâce à la datavisualisation...

Tout en s'appuyant largement sur la diversité des savoirs et des missions des salariés de l'AGUR, urbislemag.fr se situe dans une optique de collaboration élargie avec les autres habitants de la Halle aux sucres (learning center, INSET...), les agences du réseau FNAU, des experts et chercheurs faisant autorité dans leur domaine ou encore des auteurs de blogs et de sites Internet spécialisés.

Cet "Urbis 2.0" permettra ainsi de partager les expériences innovantes menées en dehors de notre territoire.

#### Eléments de contexte

Face à la révolution de l'information, l'éducation populaire doit se réinventer.

La montée en puissance des réseaux sociaux - où les avis péremptoires et individuels prennent le pas sur la nuance-, la difficulté de la presse écrite généraliste à trouver un modèle économique viable ou le recyclage à l'infini des mêmes professionnels de l'expertise par la télévision sont autant de faits qui, à eux seuls, justifient cette nécessité.

### Quels sont les publics visés par Urbislemag.fr?

- le grand public qui vit sur le territoire comme cible principale;
- les élus locaux (constitution d'une culture commune);
- les experts de l'urbanisme (architectes, urbanistes, chercheurs...);
- · les administrations locales, régionales, nationales;
- les entreprises et investisseurs présents sur le territoire, les nouveaux entrepreneurs;
- · la FNAU et son réseau d'agences d'urbanisme;
- tous les partenaires et membres de l'AGUR;
- · les enfants (articles dédiés).



# L'IMPLICATION DANS LES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS (FABRIQUES D'INITIATIVES LOCALES, CONSEILS CITOYENS, ATELIERS PARTICIPATIFS...)



Référent projet : **Céline LEJEUNE**| Assistante : Sabine HAGNERÉ

La participation des habitants est inscrite depuis plus de 15 ans dans les procédures et dispositifs de la politique de la ville. Parallèlement différentes lois ont créé des cadres de concertation ou de participation des habitants et des obligations pour les communes. Les objectifs de cette injonction forte à la participation sont de plusieurs ordres pour le Secrétariat à la Ville: restaurer la crédibilité et la légitimité de l'action publique, valoriser les initiatives d'habitants, modifier les relations professionnels-habitants, moderniser les services publics afin de renforcer les conditions d'accès aux droits et mieux répondre aux demandes des usagers.

La mission "participation citoyenne" mise en place à l'AGUR s'inscrit dans cette volonté de favoriser l'adéquation entre les usages des citoyens et les aménagements qui vont être réalisés sur leur cadre de vie. Cela suppose de prendre en compte la parole des habitants, leurs usages et aussi de les sensibiliser à l'urbanisme, de développer leurs connaissances en termes de projets d'aménagement (acteurs, contraintes, timing...).

### L'AGUR pourra être sollicitée par ses partenaires dans le cadre de démarches participatives avec les habitants:

 Pour apporter une expertise sur un secteur géographique (présentation d'études, de diagnostics socio-démographiques ou urbains), sur une thématique (comme la mobilité, l'aménagement urbain, l'habitat, l'emploi, le paysage...), ou encore sur une catégorie de population (les jeunes par exemple). Autrement dit sur un sujet pour lequel l'Agence dispose d'une expertise. L'AGUR peut aussi dans le cadre d'un projet précisément identifié, dans un domaine qui relève de ses compétences, animer des ateliers avec des habitants, dans le but de co-construire avec eux le contenu du projet relatif à leur cadre de vie (aménagement d'une place, d'un espace de jeu, réorganisation du stationnement...). Il s'agira de s'assurer au préalable de l'existence d'un budget dédié à ce projet et d'une volonté politique de réalisations concrètes dans un délai raisonnable.



### **Fabriques d'initiatives locales à Dunkerque**

L'AGUR interviendra de diverses façons dans les FIL organisés par la Ville de Dunkerque. Son degré d'implication sera fonction de son niveau d'expertise sur la thématique retenue. Celui-ci sera défini en comités de pilotage. Aujourd'hui quatre FIL ont été mis en place par la Ville, soit un FIL dans chaque quartier: à Rosendaël (secteur hôpital sur les questions de mobilité), à Malo (terrasses de la mer sur les questions de mobilité), à Petite-Synthe (Dessinguez Lapin Blanc), à Dunkerque centre (secteur Carré de la Vieille Jeu de Mail). D'autres FIL impliquant l'AGUR devraient être mis en place au cours de l'année. Par exemple dans le cadre du projet d'aménagement du quartier Saint-Nicolas à Petite-Synthe (projet suivi par Sébastien Lebel).

### DISPOSITIFS PARTICIPATIFS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

La loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale du 24 février 2014 prévoit, dans chaque quartier prioritaire, la création d'un conseil citoyen. Au-delà de la mise en place de ces nouvelles structures qui incombe aux collectivités,

l'Agence poursuit ou initie de nouvelles démarches en faveur d'une participation active des habitants aux projets de leurs quartiers. Trois démarches sont prévues à Saint-Pol-sur-Mer. D'autres pourront être réalisées.

### ▲ SAINT-POL-SUR-MER : CITÉ LIBERTÉ





Référent projet : Pierre-Mathieu DEGRUEL et Céline LEJEUNE

Équipe projet : Philippe MONTAINE, Sébastien LEBEL, Sophiane DEMARCQ

Assistante: Sabine HAGNERÉ

L'agence poursuivra son travail avec la maison de quartier Pierre Mendès-France pour la requalification des espaces publics du quartier. L'intégration de la cité au périmètre du PNRU2 permettra l'émergence d'un projet plus ambitieux et conduit l'équipe projet à repenser son action dans ce nouveau contexte. L'implication des habitants sera renforcée et de nouvelles actions avec les usagers de la maison de quartier pourront être envisagées.



### ■ SAINT-POL-SUR-MER: JEAN BART - GUYNEMER

Référent projet : Pierre-Mathieu DEGRUEL et Céline LEJEUNE

| Équipe projet: Philippe MONTAINE | Assistante: Sabine HAGNERÉ

Suite à l'étude urbaine et sociale réalisée en 2014 pour le renouvellement urbain des quartiers nordouest, l'Agence réalisera, en relation avec la commune de Saint-Pol-sur-Mer, un travail avec les habitants des résidences Jean Bart et Guynemer pour les inviter à s'exprimer sur leur perception sensible de leur environnement et sur leur quotidien. Ce travail, en complément de l'étude citée précédemment, renforcera le diagnostic et confortera les premières orientations du projet urbain.



#### ■ SAINT-POL-SUR-MER: OUARTIERS NORD-EST.

Référent projet : Pierre-Mathieu DEGRUEL et Céline LEJEUNE

| Équipe projet : Philippe MONTAINE | Assistante : Sabine HAGNERÉ

L'Agence accompagnera la commune de Saint-Polsur-Mer, en lien avec la maison de quartier Victor Hugo, dans la mise en place d'un dispositif participatif avec les habitants. Dans un premier temps, ce travail devra permettre d'établir un diagnostic sur la perception de leur quartier par ses usagers. Une action à destination de classes du collège Robespierre, en lien avec le cycle "enfants des villes" du learning center pourra être envisagée.

### LES RENCONTRES ET ÉVÈNEMENTS



Référent projet: **Pascale MONTÉFIORE**| Assistante: Sabine HAGNERÉ

Les rencontres et évènements permettront de toucher différents publics, de favoriser la rencontre entre les partenaires, de permettre le partage d'expériences et la diffusion de l'information, l'échange et le débat.

Différentes formes de rencontres sont d'ores et déjà prévues:

#### • Les "rendez-vous de l'AGUR"

En 2015, les rendez-vous de l'AGUR viendront ponctuer l'année et alimenter le projet de territoire.

#### · Les rencontres avec les habitants

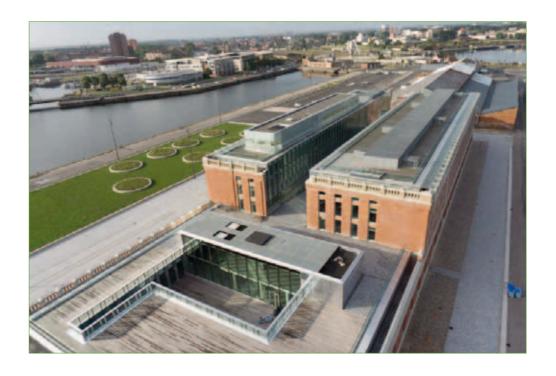
À l'image des rencontres organisées par l'Office de tourisme de Dunkerque-Dunes de Flandre avec les "ambassadeurs du tourisme", ces rendez-vous seront l'occasion d'informer et de sensibiliser les habitants aux enjeux du territoire grâce à la présentation de travaux et d'études prospectives, réalisées notamment par l'AGUR. Ces rencontres pourront prendre différentes formes: conférences, visites de terrain, ateliers pédagogiques...

#### L'accueil et l'information du grand public (notamment les étudiants)

Que ce soit par le biais du centre de ressources ou d'entretiens individuels, l'AGUR continuera à répondre aux demandes de renseignements, d'informations et de conseils concernant les projets menés à l'Agence ou concernant les domaines d'intervention de l'AGUR et la région Flandre-Dunkerque.

#### • Les séminaires et forums

L'Agence organisera différentes rencontres techniques visant le partage de connaissances et le débat sur les grands enjeux du territoire. Celles-ci prendront différentes formes, notamment l'organisation de séminaires techniques et le montage d'un deuxième forum de territoire.



# PROGRAMME PARTENARIAL 2015



AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION FLANDRE-DUNKERQUE HALLE AUX SUCRES 9003, ROUTE DU QUAI FREYCINET 3 59140 DUNKERQUE T | +33 (0) 3 28 58 06 30